



MUNICIPALES

L'élection à la mairie de Brazzaville aura lieu le 22 mai

Le maire de Brazzaville va être élu le 22 mai au cours d'une session extraordinaire du conseil municipal et départemental de la capitale. Depuis le mois de mars, Brazzaville est dirigée par le premier adjoint au maire, Guy Marius Okana, en qualité d'intérimaire. Le titulaire, Christian Roger Okemba, étant en prison parce qu'impliqué dans un présumé détournement des deniers publics.

Page 4



L'hôtel de ville de Brazzaville

GOVERNANCE

Les réformes du secteur public piétinent



Depuis plus de deux ans, le gouvernement avait pris l'option de moderniser les administrations publiques notamment la fonction publique, les régies financières et la Cour des comptes et de discipline budgétaire. Toutes ces réformes dont l'objectif est d'accroître l'efficacité de l'État et la transparence, tardent à se réaliser en dépit des ressources financières et matérielles mobilisées.

Page 4

AIDE AUX PERSONNES VULNÉRABLES

7000 ménages soutenus par le gouvernement



La ministre des Affaires sociales et des bénéficiaires

Dans le cadre du programme d'assistance alimentaire par transfert monétaire, 7000 ménages vulnérables des cinq arrondissements de Brazzaville vont bénéficier du soutien de l'Etat relatif aux actions sociales liées

à la crise du Covid-19. Cette assistance, conjointement appuyée par le Programme alimentaire mondiale et le Programme des Nations unies pour le développement, s'élève à 450 millions FCFA.

Page 7

ZONE CEMAC

La Beac dément les rumeurs sur la dévaluation du FCFA

Le gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (Beac), Abbas Mahamat Tolli, a assuré, dans un communiqué, que la crise sanitaire du Covid-19 n'a pas influencé négativement le ni-

veau des réserves de change de l'institution bancaire sous-régionale. « La Beac tient à rassurer en particulier le public qu'elle ne ménagera aucun effort pour mainte-

nir la stabilité du pouvoir d'achat des ménages et garantir la soutenabilité extérieure de la monnaie commune, le CFA », précise le communiqué.

Page 4

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE
Les Cours de CM2 et troisième dans ce numéro
Pages 5, 6 et 11

ÉDITORIAL
Santé
Page 2

ÉDITORIAL

Santé

Le constat quasi général dressé au miroir de la pandémie du Covid-19 est que dans de nombreux pays, les systèmes de santé sont ou inadaptés, ou défaillants. Cela ne veut pas dire que tous les gouvernements ont mis les mêmes moyens, accordé la même attention aux effets de cette crise sanitaire qui se prolonge. Pour autant, les uns et les autres réfléchissent désormais à l'après-coronavirus.

D'un certain point de vue, une fois cette crise passée, le problème ne se posera pas uniquement en termes de dotation des hôpitaux en équipements de pointe ou d'affectation dans ces structures de professionnels rompus à la tâche. Le vrai problème sera de savoir si les nombreux traitements prodigués jusque-là pour soigner les nombreuses maladies affectant au même moment les êtres humains habitant les cinq continents sont réellement adaptés.

Entre ceux qui s'en prennent aux fabricants et marchands mondiaux de vaccins qualifiés d'inopérants, écoulés à grande échelle, disent-ils, dans le seul but de faire du fric, et ceux qui doutent des diagnostics posés dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, la confusion grandit. Si l'on n'y prend garde, à terme, une méfiance indicible pourrait s'installer entre, d'une part, les populations auprès desquelles est souvent recensée la grande masse de patients et, d'autre part, le système sanitaire mondial chez qui les pouvoirs publics et le corps médical héritent les protocoles de traitement des pandémies.

En raison de l'impact du Covid-19 sur nos habitudes ancrées, le temps présent est à la remise en question des certitudes d'hier. Il est indispensable que cette quête des savoirs nouveaux n'anéantisse pas complètement les socles sur lesquels, jusque-là, l'humanité a essayé de tenir. Ces derniers temps, sur les réseaux sociaux, experts et spécialistes sortis de l'ombre du fait des tâtonnements enregistrés partout dans la riposte à la maladie battent en brèche certaines mesures édictées par les autorités publiques sur recommandation des structures officielles de santé.

Qu'il s'agisse du confinement à domicile de la population, du port obligatoire du masque, du couvre-feu et même de la distanciation sociale, le bénéfice n'est pas celui escompté insistent ces messieurs et dames qui s'expriment sur internet avec la volonté de convaincre. Il s'agit d'une bataille de communication qui met aux prises les libre-penseur et les grandes officines qui elles font partie d'un système global vers lequel convergent les influences d'ordre économique, politique, financier et culturel. Ceux qui la regardent se développer ne savent parfois plus à quel saint se vouer. La santé n'ayant pas de prix comme on a coutume à le dire, l'information qui concerne ce domaine doit gagner en clarté pour que chacun sache en tirer le meilleur parti.

Les Dépêches de Brazzaville

COVID-19

Le gouvernement réceptionne 777000 masques de protection

Le ministère des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel a livré, le 11 mai, au Premier ministre, Clément Mouamba, 777000 masques qui représentent le premier lot d'une commande d'un million cinq cent mille.



Un échantillon des cartons de masques remis au Premier ministre/Photo Adiac

Ces masques de protection seront distribués gratuitement à la population. Au total, plus de cinq cents artisans s'affairent à la confection de ces masques. En dix jours, ces couturiers ont produit 777000 masques sur un total de 1,5 million.

Le chef du gouvernement, Clément Mouamba, a reçu le lot de masques des mains de la mi-

nistre en charge des Petites et moyennes entreprises, Yvonne Adelaïde Mougany.

« Avec les artisans, nous nous sommes accordés sur le cahier des charges dans le lequel nous avons pris compte des éléments permettant à ce que les masques produits puissent répondre aux normes. Le travail fait est de qualité et en

quelques jours, ils ont produit 777000 masques correspondant à la première tranche. Le deuxième lot pourra être prêt dans les dix prochains jours », a expliqué la ministre Yvonne Adelaïde Mougany.

Selon le Premier ministre, il sera mis en place un plan de distribution gratuite de ces masques à la population. L'objectif est d'offrir à chaque congolais au moins un masque protecteur afin de lui permettre de se protéger contre la maladie.

En rappel, le Congo est placé en état d'urgence sanitaire depuis le 1^{er} avril dernier. Le pays compte à ce jour 333 cas positifs au coronavirus dont 53 guéris et 11 décès.

Firmin Oyé

« Avec les artisans, nous nous sommes accordés sur le cahier des charges dans le lequel nous avons pris compte des éléments permettant à ce que les masques produits puissent répondre aux normes. Le travail fait est de qualité et en quelques jours, ils ont produit 777000 masques correspondant à la première tranche. Le deuxième lot pourra être prêt dans les dix prochains jours »,

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COVID-19

Les acteurs politiques appelés à accompagner le déconfinement

Le Premier ministre, Clément Mouamba, a appelé le 12 mai les responsables des partis politiques et de la société civile à appuyer la mise en oeuvre du déconfinement progressif prévu à partir du 16 mai prochain.

Après plus d'un mois de confinement de la population, le gouvernement congolais étudie les modalités d'un déconfinement progressif et sélectif. En vue d'une bonne exécution de cette mesure, il a sollicité l'implication des partis politiques dans la lutte contre la pandémie de coronavirus (Covid-19).

« Le gouvernement a déjà pris l'option du déconfinement. Le contenu, les modalités et le calendrier de ce déconfinement sont à l'étude. Elles seront annoncées le moment venu », a indiqué Clément Mouamba.

Il a souhaité l'implication des acteurs politiques et de la société civile dans la lutte contre le coronavirus à travers notamment la communication de proximité pour l'information et l'encadrement des populations.

Selon lui, la prévention, le dépistage et la prise en charge précoce demeurent la stratégie nationale contre le Covid-19. « Face à cette maladie qui n'a pas de couleur politique, nous nous félicitons d'observer que toutes les forces vives de la nation travaillent à l'unisson et consacrent l'union-sacrée et le

pacte républicain en agissant patriotiquement dans une sorte de trêve politique, ce qui est à l'honneur de notre classique politique nationale », a signifié Clément Mouamba.

Ils ont dit...

Le porte-parole des partis du centre, Bienvenu Bikouta, s'est réjoui du fait que certaines de leurs doléances ont été prises



en compte : « Le 22 mars, les partis du centre avaient demandé au gouvernement de rendre le port de masques obligatoire. Nous lui avons aussi demandé de confier la fabrication des masques aux artisans avant de les distribuer gratuitement. Donc, c'est avec joie que nous sommes venus féliciter le gouvernement pour toutes ces mesures. Nous demandons également l'élargissement de l'aide sociale au-delà des projets tels que Lisungi et Téléma parce que beaucoup de gens sont devenus vulnérables ».

Le chef de file de l'opposition congolaise, Pascal Tsaty-Mabiala,

a rappelé que ces échanges étaient attendus par les acteurs politiques depuis un moment. Selon lui, depuis que la guerre a été déclenchée contre la pandémie, de bonnes et mauvaises choses se sont passées. Ce qui nécessitait une collaboration entre le gouvernement et les forces vives de la nation, notamment les partis politiques d'autant plus que la vie des Congo-

lais en dépendait. « Il n'y avait place à la querelle. Nous avons même dit que nous étions dans une sorte d'union-sacrée. Nous attendions ce genre d'informations sur le confinement, sur les mesures d'accompagnement, sur la suite. Aujourd'hui, le Premier ministre a pensé apporter des réponses aux questions que nous nous posions. Nous l'avons écouté et avons fait quelques observations. Je pense que ces échanges vont se poursuivre dans l'avenir », a-t-il estimé.

Le président par intérim de la majorité présidentielle, Pierre Moussa,

s'est également félicité de l'initiative du Premier ministre d'échanger avec les partis politiques sur une situation exceptionnelle. Il a, cependant, déploré le fait que certaines mesures prises par le gouvernement n'ont pas été respectées à la lettre. Le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT) a, par exemple, cité le confinement.

« Les partis de la majorité présidentielle appuient de façon



fondamentale les mesures qui ont été engagées depuis un certain temps. Mais, nous avons constaté que certaines mesures ont souffert quand même de beaucoup de dysfonctionnements. Vous savez les jours du marché, il n'y a presque pas eu confinement alors qu'il s'agit d'une mesure essentielle destinée à briser la chaîne de contamination... Nous avons aussi constaté que les mesures de soutien à l'économie tardent vraiment à venir... », a-t-il souligné.

Parfait Wilfried Douniama

RGPH

Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas : «Il est bon d'avoir la maîtrise des effectifs de notre population»

Dans une interview, la ministre en charge du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, rappelle les raisons ayant conduit le gouvernement à poursuivre les opérations du 5^e recensement de la population et de l'habitation (RGPH), malgré la pandémie du coronavirus (Covid-19).

En dépit de la crise sanitaire liée au Covid-19, le gouvernement a décidé de la poursuite des opérations du 5^e RGPH. Quelles en sont les raisons ?

Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas (IOGEB) : Dans le contexte actuel, la poursuite de cette opération est essentielle pour trois raisons principales. D'abord, parce que, même s'il y a restriction de circulation, les services et biens essentiels indispensables soient mis à la disposition des populations. Cela veut dire que l'administration publique a recours aujourd'hui à un service minimum, pour une offre de service public qui doit continuer malgré tout.

La deuxième raison est qu'à travers ce confinement, on est presque certain de la qualité de notre recensement puisque la population est à demeure. Il est plus facile d'aller vers elle et d'avoir toutes les informations nécessaires pour que nous ayons une bonne connaissance de notre population.

La troisième raison est le calendrier qui est imposé sur le plan international. Pour faire ce recensement, comme dans tous les pays du monde, nous nous en référons à la norme édictée par le Fonds des Nations unies pour la

population qui nous accompagne. Ceci étant, lorsqu'on commence un recensement, il y a des étapes et des délais à respecter.

Le dernier recensement général de la population est intervenu en 2007, donc plus de dix ans alors que selon la norme, il doit intervenir chaque dix ans. A cette époque, la population du Congo était de trois millions six cent quatre-vingt-dix mille quatre cent quatre-vingt-dix individus. Il est clair que cette population ait changé et ces données sont devenues caduques.

C'est dire qu'il est donc bon de poursuivre cette opération essentielle en vue de s'assurer de la bonne maîtrise de l'effectif de notre population, sa répartition et sa composition parce qu'à travers les données qui y ressortiront nous pourrions élaborer une meilleure planification du développement de notre pays.

Quelles sont les dispositions prises face à la réticence de la population qui craint de recevoir des agents recenseurs par crainte de propagation du Covid-19 ?

IOGEB : Effectivement, nous



La ministre chargée du Plan et de la Statistique, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas / photo DR

avons eu échos de certaines réticences. C'est l'occasion de rassurer les populations que toutes les dispositions pratiques sont prises pour que ce recensement se fasse dans le cadre de la lutte contre le Covid-19. Dès lors qu'a été élaboré le plan national de riposte au coronavirus, nous avons automatiquement inséré un dispositif pour poursuivre l'opération de recensement.

Ensuite, nous avons travaillé avec la Banque mondiale qui nous appuie aussi pour poursuivre cette

opération ainsi qu'avec les experts de la santé parce qu'il va de soi que nous couplons le recensement général de la population à une dissimulation des gestes barrières. Pour ce faire, les équipes qui sont déployées sur le terrain ainsi que celles de l'Institut national de la statistique et celles de la santé ont des masques de protection, des gants, des gels hydroalcoolisés et tout ce qui est nécessaire aujourd'hui pour se protéger contre la pandémie et aussi protéger la population.

Il est donc essentiel que la population accueille les équipes de recensement sans crainte, car avec le ministère de la Santé, nous avons pris toutes les dispositions pour cette opération, un moment de collecte des données mais aussi de sensibilisation au Covid-19.

Les données ou résultats d'un recensement sans utiles pour le gouvernement parce qu'elles nous permettent, par exemple, d'implanter les structures sociales sanitaires. Ces mêmes résultats peuvent aussi, en cas de catastrophes naturelles, permettre au gouvernement de savoir quel type d'habitation et le nombre de personnes.

Sur le plan économique, le recensement général donne des données fiables aux opérateurs économiques. Car, lorsqu'un opérateur économique veut investir dans une zone géographique quelconque, les données du recensement lui donneront une idée sur le taux de chômage dans ladite zone.

Pour les partenaires au développement, ces données chiffrées leur permettront de mieux comprendre nos priorités puis de mesurer l'impact de leur accompagnement à notre égard. Pour les chercheurs en ce temps de crise sanitaire elles détermineront les zones plus peuplées et moins denses.

Quelles sont les différentes étapes de ce recensement ?

IOGEB : Nous avons plusieurs étapes à franchir. La première consiste à avoir une cartographie globale de tout le territoire national pour que nous soyons en mesure de déterminer le nombre d'agents recenseurs qui devraient être déployés sur le terrain. Courant le mois d'août, nous commenceront le dénombrement physique afin qu'avant la fin de cette année, nous puissions savoir combien nous sommes au Congo.

La Rédaction

MUNICIPALES

L'élection à la Mairie de Brazzaville prévue pour le 22 mai

Une note signée du ministre délégué chargé de la Décentralisation et du Développement local, Charles Ngafouomo, fixe la tenue d'une session extraordinaire du Conseil municipal et départemental de Brazzaville à la date du 22 mai 2020. L'objectif étant d'élire le nouveau président du Conseil municipal et départemental, maire de la ville capitale. Depuis le mois de mars, en ef-

fet, la Mairie de Brazzaville est dirigée par le premier adjoint au maire, Guy Marius Okana, en qualité d'intérimaire. L'ancien maire, Christian Roger Okemba, avait été suspendu de ses fonctions le 28 février par un décret du ministre de l'Intérieur pour un présumé détournement de fonds publics. C'est finalement le 18 avril que le Conseil des ministres a adopté le projet de dé-

cret ayant scellé sa révocation. Il fait l'objet des poursuites judiciaires à ce jour.

C'est donc pour régler ce cas d'empêchement définitif que la session extraordinaire du Conseil municipal et départemental de Brazzaville est convoquée conformément aux articles 9 et 14 de la loi n°7-2003 du 6 février 2003 portant organisation et fonctionnement des collectivités locales.

Rominique Makaya

Le candidat de la majorité présidentielle sortira du PCT

Réuni le 13 mai à Brazzaville, le collège des présidents des partis politiques de la majorité présidentielle, a donné quelques consignes concernant l'élection du nouveau président du conseil municipal et départemental de la capitale, prévue le 22 mai prochain.

Le candidat de la majorité présidentielle à l'élection municipale de Brazzaville proviendra du Parti congolais du travail (PCT). « S'agissant de l'élection du maire de Brazzaville, le collège des partis a retenu que c'est un poste occupé par quelqu'un du PCT et c'est le PCT qui désignera le candidat », a indiqué Jean Didace Médard Moussodia, un des membres du collège des présidents.

Selon lui, le candidat que le PCT désignera pour ce scrutin sera soutenu par tous les partis politiques de la majorité présidentielle.

Outre l'élection du maire de Brazzaville, les participants à cette rencontre tenue au siège fédéral du PCT à Mpila, ont suivi la restitution de la réunion que le chef du gouvernement, Clément Mouamba, a eue le 12 mai avec les responsables des partis politiques de l'opposition, du

centre et de la majorité présidentielle sur la gestion de la pandémie du coronavirus (Covid-19).

La majorité présidentielle a, enfin, examiné le point sur les cotisations spéciales instituées dans le cadre de la lutte contre le Covid-19. C'est ainsi que la date du 25 mai a été retenue comme étant le dernier délai de ces cotisations. « Les partis apporteront leur contribution pour abonder le fonds national de solidarité », a conclu le président du Parti pour l'unité la liberté et le progrès (PULP), Jean Didace Médard Moussodia.

Parfait Wilfried Douniama

GOUVERNANCE

Les réformes du secteur public piétinent

Le gouvernement congolais s'est engagé depuis deux ans à moderniser le secteur public afin d'accroître l'efficacité de l'État et la transparence. Mais, les projets avancent à petit pas malgré les ressources apportées. C'est le cas de la réforme de la Cour des comptes, de la fonction publique et des régies financières.



C'est en octobre 2018 que la République du Congo a décidé de lancer officiellement son Projet des réformes du secteur public (Prisp), grâce à un financement de la Banque mondiale de quarante millions de dollars, soit plus de vingt-deux milliards FCFA. L'objectif de cette initiative est de moderniser l'administration, d'améliorer la collecte des recettes hors pétrole et la gestion des dépenses publiques, ainsi que la transparence dans les secteurs de la forêt, des mines, etc.

L'un des principaux chantiers est celui de la modernisation de la fonction publique à travers l'introduction d'un système intégré de gestion des ressources humaines (SIGRH). Cette innovation devrait permettre au Congo de détenir un fichier unique censé répertorier les agents de l'État depuis le recrutement, le suivi des carrières jusqu'au départ à la retraite. L'État devrait également disposer d'une maîtrise des effectifs et de la masse salariale.

Depuis plusieurs mois des tractations sont en cours entre les deux départements de la Fonction publique et des Finances autour du choix d'un consultant international. C'est ce dernier qui doit mener la réforme par la formation des cadres, la sélection des équipements informatiques, des serveurs, etc. L'aboutissement du chantier du fichier unique de la fonction publique va être considéré comme un progrès, après l'opération de recensement des fonctionnaires civils réalisée il y a deux ans par le gouvernement.

Alors qu'une mission de supervision de la Banque mondiale s'apprête à se rendre à Brazzaville, probablement dès la fin de la crise du coronavirus, il sied de s'interroger sur la question de la réforme de la Cour des comptes et de discipline budgétaire. La juridiction financière d'ordre administratif est toujours en attente d'un texte organique, afin de jouer pleinement son rôle de certificateur de la gestion des deniers publics. D'après une source proche du dossier, le projet de loi traîne encore sur la table du gouvernement.

Des efforts dans ce sens ont commencé par la formation des vérificateurs de la Cour des comptes et de discipline budgétaire sur les normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques, appelées "ISSAI". Par exemple, fin décembre 2019, des cadres de l'institution ont été initiés aux nouvelles pratiques de l'audit financier pour mieux lutter contre la fraude et la corruption, ainsi qu'aux jugements et certifications des comptes. Cette session de renforcement des capacités a été organisée par l'équipe du projet Prisp.

Quant aux réformes du secteur des régies financières, les résultats concrets ne se font pas encore voir. La tutelle a mis en place un organe, le système intégré de gestion des finances publiques, afin d'assurer l'interconnexion des directions des Douanes, du Trésor public, des Impôts et du Budget. Au niveau des douanes et droits indirects, le gouvernement a réussi l'installation des guichets uniques de dédouanement avec un système de traçabilité.

Fiacre Kombo

BANQUE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE CENTRALE

Yaoundé, le 12 MAI 2020

Le Gouverneur

COMMUNIQUE

La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) informe le public que contrairement aux informations diffusées sur certains médias, laissant croire à une possible dévaluation du Franc CFA, l'évolution de la pandémie du COVID 19 dans sa zone d'émission n'a pas influencé négativement le niveau des réserves de change, qui demeure confortable.

En effet, au 10 mai 2020, les réserves de change de la BEAC se situent à 5 348,8 milliards FCFA, représentant près de 5 mois d'importations de biens et services, pour un taux de couverture extérieure de la monnaie de 74,16%.

Comparées à la situation observée un an plus tôt, lesdites réserves de change qui s'élevaient à 4 113 milliards au 10 mai 2019, soit un taux de couverture extérieure de la monnaie de 63,55 %, ont enregistré une augmentation de 30 %.

Au regard de cette évolution, l'on peut se satisfaire de la consolidation des réserves de change de la Communauté, à la faveur non seulement d'une mise en œuvre efficace des dispositions de la réglementation des changes, en particulier celles relatives aux rapatriements et aux rétrocessions, mais aussi des actions des Pouvoirs Publics des États membres de la CEMAC, soutenus en cela par les partenaires au développement, pour maîtriser les effets de cette pandémie sur la situation économique desdits États.

Aussi, la BEAC continuera-t-elle de suivre de près les conséquences sur l'économie et la monnaie commune de la propagation du COVID-19 et se tient prête à ajuster le cas échéant tous ses instruments de gestion de sa monnaie, pour préserver les conditions de liquidité dans le système bancaire et assurer ainsi la transmission harmonieuse de sa politique monétaire dans toute la CEMAC.

Au regard de ce qui précède, la BEAC tient à rassurer en particulier le public que dans le contexte de crise actuelle, elle ne ménagera aucun effort pour maintenir la stabilité du pouvoir d'achat des ménages et garantir la soutenabilité extérieure de la monnaie commune, le FCFA. Enfin, la Banque Centrale réitère son invitation aux populations de la CEMAC, au respect scrupuleux des recommandations des autorités sanitaires nationales, sous régionales et internationales face à la pandémie du COVID-19. /-

 
ABBAS MAHAMAT TOLLI

Thème : Proportionnalité

OA : La représentation graphique d'une situation de proportionnalité.

Vérification des prérequis

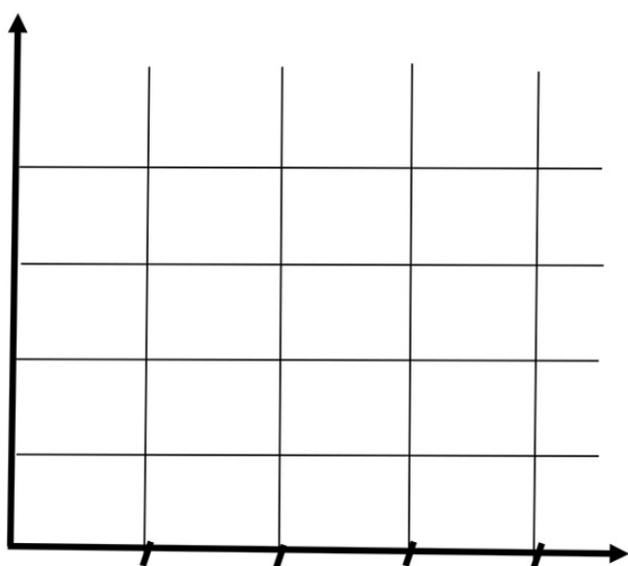
- Un bonbon coûte 50F. Calcule le prix de 2 bonbons. (Justification)
- 2 pains coûtent 300F. Trouve le prix d'un pain.

Acquisitions nouvelles.

Exercice

Construis le graphique correspondant à la situation de proportionnalité suivante :

Nombre de paquets de biscuits	1	2	3	4
Prix en francs CFA	100	200	300	400



Dégagement de la règle.

Je retiens :

Tu peux représenter une situation de proportionnalité par un graphique. Dans un quadrillage, une situation de proportionnalité se traduit par des points alignés.

Exemple :

Construis le graphique correspondant à la situation de proportionnalité suivante :

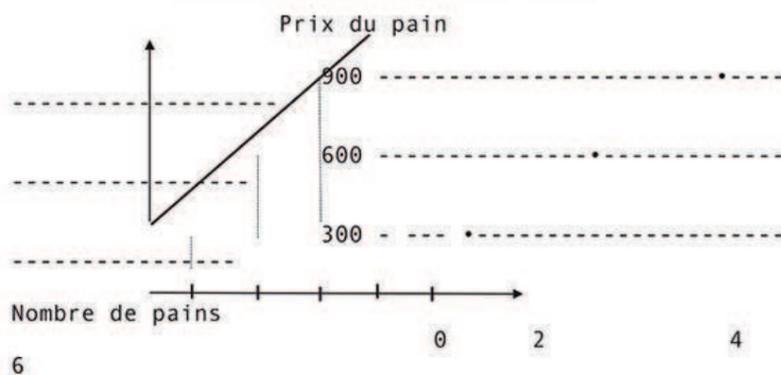
Je retiens :

Tu peux représenter une situation de proportionnalité par un graphique. Dans un quadrillage, une situation de proportionnalité se traduit par des points alignés.

Exemple :

Construis le graphique correspondant à la situation de proportionnalité suivante :

Nombre de pains	2	4	6
Prix en francs CFA	300	600	900



Exercice :

Voici un tableau

Nombre de pains	1	2	3	4	5
Prix en francs CFA	1300	2600	3900	5200	6500

Construis un graphique à partir des données que tu y trouves.

EXERCICE :

Tu as appris la leçon sur la représentation graphique d'une situation de proportionnalité. Sur ton cahier, résous la situation suivante :

Pour confectionner un gâteau, un pâtissier utilise 200g de farine.

- 1)- Calcule la quantité de farine utilisée pour fabriquer 2 gâteaux ? 3 gâteaux ? 4 gâteaux ? 5 gâteaux ?
- 2)- Indique tes réponses dans un tableau comme celui-ci-dessous.

Nombre de gâteaux	1	2	3	4	5
Masse de farine en g	200

- 3)- Sur un quadrillage, construis une représentation graphique de la situation en représentant la masse de farine sur l'axe vertical et le nombre de gâteaux sur l'axe horizontale (prendre 1 carreau par gâteau et 1 carreau pour 200g de masse de farine).

Thème : Géométrie

OA : Construction d'un cercle.

Matériel : cerceau, compas, ficelle, règle.....

Vérification des prérequis

** Parmi les figures ci-dessous, mets une croix sur les cercles



** Cite un instrument qu'on peut utiliser pour tracer un cercle

Acquisitions nouvelles.

Manipulation : Comment tracer un cercle

- Tracer un point avec le compas.
- Créer un écartement des deux bras du compas.
- Placer la pointe du compas sur le point.
- Tourner le deuxième bras du compas sur le point.
- Tracer une droite du centre d'un point de la ligne tracée c'est le rayon.
- Tracer un segment passant par le centre, qui relie deux points situés sur le cercle : c'est le diamètre.

NB : Même chose avec la ficelle.

Je retiens :

Le cercle est l'ensemble des points situés à égale distance du centre.
 Le diamètre est un segment passant par le centre qui relie deux points situés sur le cercle.
 Le rayon est un segment reliant le centre à un point situé sur le cercle. Le rayon est la moitié du diamètre.
 Pour construire un cercle on utilise un compas ; on peut aussi utiliser une ficelle.

Exercices.

- Construis ;
- a)- Un cercle de 4 cm de rayon et de centre O.
- b)- Trace un diamètre du cercle et repère les points A et B situés chacun sur ce diamètre à 2 cm du centre.
- c)- Trace les deux arcs de cercle de centre A et B.

DISCIPLINE : FRANÇAIS**SOUS-DISCIPLINE : GRAMMAIRE****NIVEAU : 3****ACTIVITE D'APPRENTISSAGE : ANALYSE LOGIQUE****Support :**

- Il n'y a pas de microbes dans une maison.
- Lave les vêtements de ceux de ta famille le plus souvent possible et tout le monde se portera mieux.
- Il n'y a pas de microbes dans une maison : Proposition indépendante.
- Lave les vêtements de ceux de ta famille le plus souvent possible : proposition principale.
- Et tout le monde se portera mieux : proposition subordonnée conjonctive.

REGLE :

Pour analyser une phrase, on indique :

Le nombre de propositions qu'elle renferme, l'espèce de chacune des propositions : indépendante, principale ou subordonnée (relative, conjonctive ou interrogative).

Lorsqu'il s'agit d'une subordonnée on indique le mot de liaison et sa fonction

Exemple :

Le bébé était guéri, la mère avait retrouvé le courage dont elle avait toujours fait preuve.

Cette phrase renferme trois propositions :

- Le bébé était guéri : proposition indépendante.
- La mère avait retrouvé le courage dont elle avait toujours fait preuve : proposition subordonnée relative introduite par le pronom relatif dont, complément de son antécédent courage.

EXERCICE A DOMICILE

Analyse les phrases suivantes :

- La pluie frappe à la vitre comme ferait un visiteur.
- Franklin a inventé le paratonnerre qui préserve les maisons de la foudre.
- Le chasseur aperçoit un lièvre. Son chien court après la bête qui a été touchée.

UNITÉ D'ANIMATION NIVEAU III.**DISCIPLINE : ECMP****ACTIVITE D'APPRENTISSAGE : LE DRAPEAU DE LA RÉPUBLIQUE.****Résumé :**

Le drapeau congolais a une forme rectangulaire. Il a trois couleurs : le vert, le jaune et le rouge.

Exercice de renforcement :

- Quelle est la forme du drapeau congolais ?
- Le drapeau congolais a combien de couleur ?

Devoir à domicile :

- 1)- donne la forme du drapeau congolais.
- 2)- Combien de couleurs distingues tu ?

LEÇON SYNTHÈSE**Niveau 3**

Période : Avril – Mai – Juin

Discipline : Mathématiques

Thème : Mesure

Objet d'apprentissage : Les surfaces diminuées

O.A : LES SURFACES DIMINUEES**TEXTE (PROBLEME)**

Un terrain rectangulaire mesure 36m de long et 24m de large. On enlève une allée de 2m de large pour servir de ruelle.

- Quelle est la surface de l'allée ?
- Quelle est la surface restante ?

Manipulation :

Lecture du problème

Présentation du schéma

$l = 24m$

Manipulation :
Lecture du problème
Présentation du schéma



-Combien mesure la largeur du terrain ?

-Calcul l'aire du terrain

$$A = L \times l (36 \times 24) = 864m^2$$

-Quelles sont les dimensions de l'allée ?

$$L = 24m; l = 2m$$

-Comment vas-tu procéder pour trouver la surface de l'allée ?

Je multiplie la longueur de l'allée par sa largeur

$$24m \times 2m = 48m^2$$

-Comment vas-tu procéder pour trouver la surface restante ou la surface diminuée ?

Je soustrais la surface totale (ST) de la surface de l'allée (SA)

$$SR = ST - SA$$

$$SR = 864m^2 - 48m^2 = 812m^2$$

DEGAGEMENT DE LA REGLE

-Que fait-on pour calculer la surface de l'allée et la surface restante ?

Pour calculer la surface de l'allée, je multiplie la longueur de l'allée par la largeur de l'allée ou je soustrais la surface totale par la surface de l'allée.

$$SA = LA \times l \text{ ou } ST - SR$$

Que fait-on pour calculer la surface restante on fait : surface restante moins surface de l'allée

$$SR = ST - SA.$$

REGLE :

On appelle surface diminuée, une surface qui a perdu une partie de ses dimensions.

-Pour trouver une surface diminuée, on soustrait la surface totale (initiale) à la surface des allées.

$$D'où \quad \underline{SD = ST - SA}$$

-Pour trouver la surface des allées, on soustrait la surface totale à la surface restante.

$$D'où \quad \underline{SA = ST - SR} \text{ ou on multiplie la longueur des allées par la}$$

Largeur de l'allée. D'où $\underline{SA = LA \times lA}$

Exemple :

Une cour carrée à 28m de côté. On y aménage une allée large de 2m au milieu.

Calcule la surface de la cour, celle de l'allée et la surface restante.

Solution :

$$\text{Surface de cour : } C \times C = 28m \times 28m = 784m^2$$

$$\text{Surface de l'allée : } 28m \times 2m = 56m^2$$

$$\text{Surface restante : } SR = ST - SA; \quad SR = 784m^2 - 56m^2 = 728m^2.$$

EXERCICE A DOMICILE

Un terrain rectangulaire mesure 22m de long et 15m de large. On ménage une allée de 4m dans le sens de la longueur pour servir de ruelle.

Calcule :

- 1-La surface totale
- 2-La surface de l'allée
- 3-La surface restante.

COVID-19

La ferme avicole de Maloukou offre 1800 palettes d'œufs aux familles vulnérables

La ferme avicole de Maloukou Trechot a offert, le 12 mai à Brazzaville, plusieurs palettes d'œufs, d'une valeur de quatre millions de francs CFA (4.000 000F CFA), au ministère des Affaires sociale et de l'Action humanitaire.



Christian Aboke-ndza reçoit symboliquement une palette d'œufs des mains de Arnel Kevin Mpoualoyi/Adiac

Ce don réceptionné par le directeur de cabinet du ministre des Affaires sociale, Christian Aboke-ndza, est destiné aux personnes en situation vulnérable suite aux conséquences de la pandémie du coronavirus (Covid-19).

« Nous vous remercions infiniment puisque ce don va soulager beaucoup de nos compatriotes qui souffrent actuellement. Vous allez recevoir la fiche de distribution, afin de vous permettre de faire le suivi car, dans les prochains jours, nous allons procéder à la distribution de ce don », a indiqué Christian Aboke-ndza.

Pour sa part, le responsable de la ferme avicole de Mikalou, Arnel Kevin Mpoualoyi, a signifié que ce geste s'inscrit dans le cadre de la responsabilité sociale de l'entreprise. « Nous ne pouvons rester en marche de l'élan de solidarité lancé par le chef de l'Etat congolais. Ce geste est une manière pour nous de participer à la lutte contre le coronavirus en apportant des vivres à nos compatriotes », a-t-il déclaré.

Rude Ngoma

Dix mille masques offerts aux populations de Talangai

Le député de la première circonscription électorale de Talangai, Luther Mbongo M'Vouli, a remis le 7 mai, un lot de dix-mille masques de fabrication locale à ses mandants pour se protéger contre le coronavirus (Covid-19).



Luther Mbongo faisant la répartition des masques/Photo Adiac

Ces dix mille masques de protection ont été fabriqués par dix artisans professionnels locaux. Ceux-ci seront distribués gratuitement aux habitants des quartiers 61 Mpila et 62 Intendance. Ces masques seront distribués à domicile afin d'atteindre toutes les personnes vulnérables. Les chefs de quartiers, de zones et de blocs sont mis à contribution.

L'objectif est de fabriquer plus de quinze mille et les offrir au plus grand nombre de la population.

« Nous avons fait fabriquer dix mille masques que nous offrons aux populations pour qu'elles se protègent au même titre que les autres », a expliqué Luther Mbongo M'Vouli.

Il prévoit d'organiser une campagne de sensibilisation de la population au Covid-19 couplée à la distribution des vivres.

Le Congo est placé en état d'urgence sanitaire depuis le 1er avril dernier. A ce jour, le pays compte 264 cas positifs au coronavirus dont 30 guéris et 10 décès.

Firmin Oyé

Sept mille ménages bénéficient de transferts monétaires

Le programme d'assistance alimentaire par transfert monétaire aux ménages de Brazzaville en situation de vulnérabilité suite à la pandémie du coronavirus (Covid-19) a été lancé le 13 mai.

La cérémonie s'est déroulée en présence d'Antoinette Dinga-Dzondo, ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Chris Mburu, coordonnateur résident du système des Nations unies, Jean-Martin Bauer représentant du Programme Alimentaire Mondial (PAM), Maleye Diop représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et de quelques ménages bénéficiaires des fonds.

« Que Dieu bénisse les donateurs. Je suis très content », s'est réjoui un bénéficiaire. Cette aide appuyée par le PAM et le PNUD à hauteur de quatre cent cinquante millions F CFA, vise à atténuer les effets sociaux des conséquences du confinement en permettant un accès à une alimentation saine et nutritive. Environ trente-quatre mille personnes vivant dans cinq arrondissements de Brazzaville (Makélékéle, Djiri, Talangai, Madibou et Mfilou) sont concernées par ces transferts monétaires.

« Nous accompagnons le gouvernement. Nous faisons des transferts monétaires au Congo depuis 2016. Ce n'est pas quelque chose de nouveau. Le Covid-19 entraîne plusieurs conséquences sur le plan économique et social, mais aussi sanitaire, car le nombre de personnes en situation de vulnérabilité alimentaire est passé de 150.000 à 300.000 dans les grands centres urbains. A cause du coronavirus, nous avons décidé de procéder par les transferts électroniques pour éviter beaucoup de contact », a signifié Jean-Martin Bauer.

Selon un communiqué de presse du



La ministre des Affaires sociales et des bénéficiaires du programme DR PAM.

« ... cette solidarité s'exprime par la mise à disposition des personnes n'ayant pas des moyens, les possibilités de disposer de la nourriture. Après un travail laborieux du PAM, du PNUD et du système des Nations unies d'identification des ménages à partir de notre base de données, nous commençons aujourd'hui des transferts monétaires sous forme d'aliment. Nous travaillons en complémentarité avec ces institutions car, là où le PAM passe, le gouvernement ne passera plus ».

Notons que pour faciliter la distribution, les responsables des ménages identifiés décident soit de garder l'argent dans sa version électronique soit de se présenter dans l'une des boutiques retenues par le programme afin de récupérer les produits alimentaires correspondant au montant alloué à un ménage. La somme d'argent dépend du nombre des personnes vivant dans le ménage.

Rude Ngoma

Ferréol Constant Gassackys : « La crise sanitaire impacte sur le secteur socio-économique »

Dans une interview exclusive aux Dépêches de Brazzaville, le député de la troisième circonscription électorale de Poto-Poto, Ferréol Constant Gassackys, pense que la crise sanitaire due au Covid-19 impacte considérablement sur le secteur socio-économique. Pour venir à bout de celle-ci, il faut l'implication de tous les acteurs sociaux.

Les Dépêches de Brazzaville : Pourquoi ce silence observé depuis près d'un mois ?

Ferréol Constant Gassackys : Je suis resté dans ma circonscription de Poto-Poto et, surtout, dans l'action pour répondre à la soudaineté de cette crise insolite du Covid-19, en réfléchissant et en communiquant avec la population sur les meilleures solutions de protection.

Nous avons orchestré une campagne de sensibilisation début de mars, organisé un pavement de banderoles annonçant l'hécatombe qui se profilait, et la nécessité absolue de respecter les mesures barrières, conçu une vidéo pour inciter au lavement des mains, distribué des savons et des gels hydro-alcooliques, suscité des campagnes de mobilisation avec mégaphones, en somme tout un programme de prévention.

LDB : N'était-ce pas une forme de concurrence avec l'Etat ?

FCG : Il ne s'agissait nullement de faire concurrence à l'Etat mais plutôt de collaborer, comme le recommande notre statut d'élu mandaté par le peuple, mais aussi à la lumière des différentes adresses du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, qui



nous exhorte, dirigeants politiques ainsi qu'organisations de la société civile, à « renforcer la communication de proximité pour l'information et l'encadrement de la population à l'effet de mieux la prévenir du danger ».

LDB : Vous êtes, on peut l'affirmer, un coutumier des médias, tous confondus, et ces derniers temps votre absence s'est autant fait remarquer

FCG : A ce propos, j'ai longtemps mesuré la difficulté de la tâche et j'ai estimé qu'il n'était nullement nécessaire d'ajouter ma voix aux nombreux de sons de cloche incertains,

sans avoir des informations fiables, n'étant pas médecin et n'ayant aucune qualité particulière pour porter des jugements sur tel ou tel autre protocole, j'ai pensé qu'il fallait laisser une catégorie particulière de sachants s'exprimer.

LDB : Auriez-vous quelques conseils à donner au gouvernement qui est au premier front du combat contre le Covid-19 ?

FCG : On l'aura bien compris et peut être pas assez appliqué, il faut une plus grande association dans ce combat actuel, des collectivités locales et des élus, ce qui sous-entend, cela va de soi, une profonde et puissante décentralisation déjà affirmée dans notre loi fondamentale.

LDB : Faites-vous partie de ceux qui constatent une certaine impuissance de l'Etat ?

FCG : Absolument pas ! Je sais qu'une crise avec ses effets pervers contraint également à de profondes réflexions. Il faut certes obtenir, plus pour l'instant, un consensus social que politique et faire montre de grande humilité et profonde humanité pour espérer venir à bout de cette crise sanitaire. Chacun doit apporter sa contribution à la réflexion dans le cadre de la reconstruction du pays secoué fortement par la crise sanitaire qui s'est aussi traduite en crise socio-économique, nous en sommes bien-là.

Propos recueillis par Roger Ngombé

RECHERCHE

Les tradipraticiens désormais partenaires de l'Institut de recherche en santé

La convention de partenariat entre l'Union nationale des tradipraticiens de la santé au Congo (Untc) et l'Institut de recherche en sciences de la santé (Irssa) a été signée, le 13 mai à Brazzaville, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de promotion et de développement de la médecine traditionnelle.



Les responsables des structures impliquées dans le partenariat

Selon les termes du partenariat, l'Irssa va consolider et enrichir la collection nationale des plantes médicinales et les médicaments traditionnels améliorés proposés par les tradipraticiens. Par ailleurs, cet institut appuiera le développement de la production locale des médicaments traditionnels en facilitant le partenariat scientifique et technique.

« La richesse de notre flore n'est plus à démontrer aujourd'hui car, plus de 50% de molécules thérapeutiques viennent des plantes médicinales », a expliqué la directrice générale de l'Irssa,

Marie Claire Makambila.

Pour sa part, l'Union nationale des tradipraticiens de la santé au Congo s'est engagée à adhérer à la nécessité de réglementer la médecine traditionnelle, à intégrer la démarche scientifique dans le processus de production des médicaments traditionnels et à élaborer des projets collaboratifs de recherche avec les acteurs du système national de recherche en sciences de la santé.

« Nous allons proposer les modalités de l'exercice de la médecine traditionnelle et celles du cadre juridique d'homologation des

médicaments traditionnels améliorés », a déclaré le président de l'Untc.

En rappel, cette convention est signée conformément à la stratégie du comité régionale de l'Organisation mondiale de la santé adoptée en 2000. Celle-ci appelle les pays membres à renforcer leurs institutions de recherche en vue d'entreprendre les recherches appropriées permettant d'apporter la preuve de l'innocuité, de l'efficacité, et de la qualité des médicaments traditionnels et d'en diffuser les résultats.

Rominique Makaya

COVID-19

Deux entreprises chinoises font un don d'équipements de protection

Le ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo et celui de l'Aménagement du territoire, Jean-Jacques Bouya, ont réceptionné le 13 mai à Brazzaville, le matériel de protection composé des masques, des tests et d'autres intrants utiles dans la lutte contre la pandémie.



Le ministre Jean Jacques Bouya recevant un kit d'équipements

« Ce geste est une manière pour nous de témoigner notre solidarité avec le Congo dans la riposte au Covid-19 », a expliqué le directeur de la société chinoise Jiangsu provincial construction remettant le don à la partie congolaise. Cette société construit le nouveau siège du Parlement congolais en plein cœur de Brazzaville. L'autre entreprise, Cemg a apporté un lot d'équipements.

Pour le ministre en charge de la Santé, ce don, notamment les intrants, permettront de faire les tests. Le gouvernement s'est, en effet, engagé dans un processus visant à réaliser un dépistage à grande échelle. Ces équipements seront utilisés dans la prise en charge des malades et la protection des personnels de santé.

De son côté, le ministre Jean-Jacques Bouya a souligné que le geste des entreprises chinoises était l'expression de l'excellence des relations entre les deux pays. Il a également salué les efforts de l'ambassade de Chine qui mobilise les partenariats publics et privés pour accompagner le Congo dans la riposte au Covid-19.

R.M.

COVID-19

L'Unicef lance un appel de 1,6 milliard de dollars pour les enfants malades

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a lancé, le 12 mai, un appel de 1,6 milliard de dollars pour soutenir sa réponse humanitaire en faveur des enfants touchés par la pandémie du Covid-19, soit pratiquement un milliard de dollars de plus que le montant demandé dans un appel similaire lancé fin mars.

« La pandémie est une crise sanitaire qui devient rapidement une crise des droits de l'enfant. Les écoles sont fermées, les parents sont sans emploi et les familles sont de plus en plus mises à rude épreuve. Alors que nous commençons à imaginer à quoi ressemblerait un monde post-Covid, ces fonds nous aideront à répondre à la crise, à nous remettre de ses conséquences et à protéger les enfants de ses répercussions », a déclaré la directrice générale du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), Henrietta Fore.

Cette augmentation reflète les conséquences socio-économiques dévastatrices de la maladie et les besoins croissants des familles. Alors que l'épidémie entre dans son cinquième mois, les coûts des fournitures, de l'expédition et du devoir de diligence augmentent de façon spectaculaire. L'accès aux services essentiels comme les soins de santé et la vaccination de routine a déjà été compromis pour des centaines de millions d'enfants, ce qui pourrait entraîner une augmentation significative de la mortalité infantile. Parallèlement, les répercussions sur la santé mentale et l'impact psychosocial des restrictions de mouvement, des fermetures d'écoles et de l'isolement qui s'ensuit sont susceptibles d'intensifier des niveaux de stress déjà élevés, en particulier pour les enfants vulnérables.

Des centaines de millions d'enfants affectés

Selon l'analyse de l'Unicef, quelque 77 % des enfants de moins de 18 ans dans le monde, soit 1,8 milliard, vivent dans l'un des cent trente-deux pays où des restrictions de mouvement sont en vigueur sous une forme ou une autre en raison du Covid-19. Les facteurs de risque de violence, de maltraitance et de négligence sont en augmentation pour les enfants. « Les femmes sont plus exposées à la violence sexuelle et sexiste. Nous avons vu ce que la pandémie fait aux pays dont les systèmes de santé sont développés. Dans de nombreux cas, les enfants réfugiés, migrants et déplacés à l'intérieur du pays, ainsi que les rapatriés, ont un accès réduit aux services et à la protection et sont de plus en plus exposés à la xénophobie et à la discrimination », a précisé la directrice générale de l'Unicef.

L'Unicef concentre sa réponse à la pandémie sur les pays qui connaissent déjà des crises humanitaires, en s'efforçant à la fois de prévenir la transmission et d'atténuer les effets collatéraux sur les enfants, les femmes et les populations vulnérables, notamment en ce qui concerne l'accès à la santé, à la nutrition, à l'eau et à l'assainissement, à l'éducation et à la protection.

Des efforts tous azimuts

L'Unicef a reçu à ce jour 215 millions de dollars pour soutenir sa réponse à la pandémie. Un financement supplémentaire aidera l'Unicef à tirer parti des résultats déjà obtenus, notamment grâce à ses efforts qui ont permis de sensibiliser à la prévention 1,67 milliard de personnes sur le Covid-19 et le lavage des mains et l'hygiène en matière de toux et d'éternuements. Grâce aux efforts de l'Unicef, plus de 12 millions de personnes ont reçu des fournitures essentielles pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène.

De plus, le Fonds a expédié plus de 6,6 millions de gants, 1,3 million de masques chirurgicaux, 428 000 respirateurs N95, 291 000 blouses, 13 000 lunettes de protection, 63 500 écrans faciaux, 200 concentrateurs d'oxygène et 34 500 tests de diagnostic pour le Covid-19, afin d'aider cinquante-deux pays à faire face à la pandémie.

En outre, près de 80 millions d'enfants ont bénéficié d'un enseignement à distance ou à domicile ; plus de 10,9 millions d'enfants et de femmes ont reçu des services de santé essentiels dans des établissements soutenus par l'Unicef; et plus de 830 000 enfants, parents et soignants ont bénéficié d'un soutien communautaire en matière de santé mentale et de soutien psychosocial.

Yvette Reine Nzaba

AFRIQUE

Le continent aux prises avec l'après-crise de coronavirus

Après la crise du Covid-19, l'Afrique sera confrontée à une réalité nouvelle. Compter plus sur ses propres ressources que sur l'aide au développement pour faire face aux séquelles laissées par la pandémie.

L'ancien Premier ministre du Burkina Faso, Tertius Zongo, directeur de la chaire Sahel de la Fondation pour les études et la recherche sur le développement international (Ferdi) et Emmanuel Pinto Moreira, directeur de recherche à la Banque africaine de développement (Bad), font le point.

Emmanuel Pinto Moreira appelle à une autre mondialisation. A court terme, il s'interroge sur le ciblage des personnes les plus pauvres, souligne la difficulté de confiner des populations qui travaillent dans l'informel - prioritaires en matière d'aides. À plus long terme, il pense que cette crise va donner l'opportunité à une forme de « déglobalisation », en termes de blocs (Chine, Europe et Occident, Afrique, etc.). A cet égard, la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) représente « une opportunité intéressante », souligne-t-il, « à condition qu'elle soit bien menée : taxation commune, politiques de libéralisations communes, etc. ».

Tertius Zongo souligne pour sa part que l'Afrique est diverse. C'est le cas de la région du Sahel, confrontée à l'insécurité et à la pauvreté. Ce qui ne permet pas d'assurer le développement. Il rappelle que l'aide au développement n'a jamais créé le développement - elle l'accompagne simplement - néanmoins, « il s'agit de parer au plus urgent, face aux difficultés budgétaires des pays africains ». Ces facteurs de fragilité sont enracinés dans les pays sahéliens.

Et la paix est un bien public qui impose d'agir, indique l'ancien Premier. « Mais comment agir ? », poursuit-il. Il propose de « croiser les différents regards afin de définir les points sur lesquels il faut avancer ».

« Les politiques économiques n'ont jamais pris en compte les facteurs de fragilité de l'Afrique. Il faut améliorer la réflexion sur l'économie-politique de nos pays ; il faut s'appuyer davantage sur l'histoire de nos sociétés. Cette question n'est jamais posée ainsi », ajoute-t-il. Pour que l'aide soit efficace, plusieurs conditions doivent être remplies. A savoir, une approche collégiale, une association de tous les acteurs, une innovation en matière d'acteurs, « ne faisant plus appel systématiquement aux grandes institutions ou aux grandes entreprises, en associant les ONG et les collectivités locales, en aidant les pays à rester maîtres de leur politique ».

L'urgence, pour Tertius Zongo, revient à sauver des vies, en renforçant les systèmes de santé. Il faut aussi garder l'économie en état de marche, garantir le bon fonctionnement des services publics, et parvenir à « planter les graines d'une résilience future ». Sur le plan politique, il plaide pour un équilibre entre la liberté et la sécurité. Pour conclure, « il faut éteindre rapidement les velléités nationalistes qui affaiblissent les efforts de panafricanisme, accélérer la coopération et l'intégration régionale. »

Noël Ndong



UNIS DANS LA DIVERSITÉ ET PLUS QUE JAMAIS SO.LI.DAI.RES

1950-2020 - 70 ans d'engagement de l'Union européenne

Samedi 9 mai, j'ai donné le coup d'envoi du « Mois de l'Europe » sur les réseaux sociaux. Une édition 2020 placée sous le signe de la solidarité, pour marquer la célébration des 70 ans de la Déclaration de Schuman, l'un des actes fondateurs de l'actuelle Union européenne.

SOLIDARITÉ MONDIALE

Chaque année, l'Union européenne mobilise des millions d'euros en faveur de la santé et de la recherche. La crise sanitaire liée à la pandémie du Covid-19 nécessite des moyens et des actions supplémentaires et inédits qui ne peuvent être activés que par un **engagement multilatéral sans faille**. Cette extraordinaire solidarité s'exprime :

- À travers le **paquet « Team Europe »**, un ensemble de mesures importantes qui vise à soutenir les efforts déployés par les pays partenaires pour faire face au Covid-19 et à ses conséquences humanitaires, sanitaires et socio-économiques.

Team Europe est la matérialisation de la **réponse européenne commune**.

Grâce aux ressources combinées de l'Union, de ses États membres et des institutions financières européennes, 15,6 milliards d'euros ont ainsi été mobilisés.

- Par l'intermédiaire d'un marathon en ligne, lancé le 4 mai et destiné à financer le développement et le déploiement de vaccins, traitements et diagnostics contre le coronavirus qui soient accessibles à tous et partout dans le monde. 7,4 milliards d'euros de promesses de dons ont été recueillis sur les 7,5 attendus.

SOLIDARITÉ ENVERS LE PEUPLE CONGOLAIS

- Avec la contribution de l'Union européenne au plan de riposte du Gouvernement à la pandémie du Covid-19. Près de **2 milliards de Francs CFA** y seront consacrés, répartis entre la Croix-Rouge française et le Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM).
- Grâce aux actions davantage renforcées de nombreux acteurs de terrain, engagés dans les **40 programmes financés par l'UE en République du Congo et dans la sous-région**, en réponse aux grandes problématiques mondiales. Qu'ils s'inscrivent dans le domaine environnemental, économique ou des droits humains, ces programmes vous sont présentés cette année dans un format numérique inédit, en lieu et place de notre traditionnel Forum du Partenariat UE-Congo.

- Pour répondre à tous les nouveaux défis qui se présentent, grâce à la coordination entre l'UE, ses États membres à Brazzaville comme à Kinshasa (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Grèce, Italie, Pays-Bas, Portugal et Suède), les organisations internationales présentes dans le pays et la société civile congolaise. **Parce qu'il faut penser et construire "l'après-Covid" et "l'après-pétrole" dès aujourd'hui, notamment par la diversification de l'économie**, en appui aux efforts du Gouvernement.

SOLIDARITÉ AVEC LA JEUNESSE

- Avec la mise en place d'initiatives en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes, au sein des projets que nous soutenons.
- Par le biais du programme Erasmus pour promouvoir l'éducation des jeunes et renforcer leur autonomie. Dans sa nouvelle édition, le budget sera doublé, passant à 30 milliards d'euros pour la période 2021-2027. Les étudiants, chercheurs et élèves africains seront particulièrement ciblés, **l'objectif étant d'encourager d'ici 2027, la mobilité de 105 000 d'entre eux contre 35 000 cette année. Je veillerai à ce que les jeunes congolais y aient toute leur place**. C'est l'un de mes engagements forts en tant qu'Ambassadeur de l'Union européenne.

SOLIDARITÉ AVEC LES ARTISTES

Même si certains ont déjà fait leurs preuves au niveau international, ils ont toujours besoin d'un coup de projecteur en ces temps où la culture peut passer au second plan.

Joëlle alias Elyon's la bédéiste, les photographes du Collectif Génération Elili, Sara Matsitou la styliste, et Juste Parfait Menidio le comédien humoriste, vont contribuer à leur manière à nous redonner le moral, à nous faire sourire et à nous faire découvrir leur univers.



Plus que jamais, nous vous le disons :
ON EST ENSEMBLE !



Raul Mateus Paula

Ambassadeur

Chef de la Délégation de l'Union européenne
en République du Congo



FOOTBALL

Les sélectionneurs étrangers en manque de réussite chez les Diables rouges

En cinquante-huit ans d'existence, les Diables rouges ont participé à sept phases finales de la Coupe d'Afrique des nations (CAN). La moisson paraît très faible chez les techniciens étrangers. Seul le Français Claude Le Roy a qualifié le Congo à la phase finale.

Depuis la création de l'équipe nationale en 1962, plus d'une dizaine de sélectionneurs étrangers se sont succédés à la tête des Diables rouges avec pour principale mission de qualifier l'équipe nationale du Congo à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations. Après plusieurs échecs, Claude Le Roy a brisé la malédiction des sélectionneurs étrangers à la tête des Diables rouges.

Sous sa direction, les Diables rouges ont disputé la phase finale de la CAN 2015 quinze ans après leur dernière participation. Les champions d'Afrique 1972 ont même fait mieux que lors de la CAN co-organisée par le Nigeria et le Ghana en occupant la 5e place après les quarts de finale perdus face aux Léopards de la République démocratique du Congo. C'est avec beaucoup de réussite que ce technicien français a gagné son pari. Après sa victoire contre la Namibie, le Congo était éliminé par le Rwanda au deuxième tour des éliminatoires de la CAN 2015. La faute administrative commise par le Rwanda sur l'identité de l'un de ses joueurs a remis les Diables rouges dans le coup. Les Diables rouges font une bonne campagne en battant respectivement le Nigeria à Calabar puis le Soudan à Khartoum pour terminer deuxième de leur groupe derrière l'Afrique du Sud. Comme l'aventure de Claude Le Roy à la tête des Diables rouges devrait s'arrêter un jour. Il avait démissionné dans la foulée de la qua-

lification du Congo à la phase de poules des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018. Il avait laissé les Diables rouges dans les éliminatoires de la CAN 2017 premiers de leur groupe avec quatre points (un nul à Owando contre le Kenya et une victoire à l'extérieur contre la Guinée Bissau).

Le Français Pierre Lechantre qui l'a succédé n'a pas eu de la réussite qu'il fallait. Le Congo ne s'est pas qualifié à la phase finale de la CAN de Libreville 2017. Dans la foulée de la contre-performance des Diables rouges contre le Kenya (1-2), Pierre Lechantre a démissionné. Avec lui, les Diables rouges avaient perdu leurs premiers matches des éliminatoires de la Coupe du monde de Russie à domicile contre l'Égypte. Le poste laissé vacant est occupé par un revenant Sébastien Migné. L'ancien adjoint de Claude Le Roy a été choisi parce qu'il connaissait la maison Diables rouges. Malheureusement, il ne dispute qu'un seul match des éliminatoires de la CAN 2019 avec les Diables rouges : celui perdu 1-3 à Kinshasa face aux Léopards de la RDC dans le cadre de la première journée. Puis cinq matches des éliminatoires de la Coupe du monde de Russie. Le bilan ne plaide pas en sa faveur. Il va démissionner pas pour insuffisance de résultats mais pour d'autres motifs.

L'actuel sélectionneur, le Brésilien Valdo Candido, qui a manqué sa première expérience dans les élimi-

natoires CAN 2019, a une nouvelle chance à saisir pour devenir ainsi le deuxième sélectionneur étranger à qualifier les Diables rouges à la phase finale de la CAN 2021. Le Congo est actuellement deuxième de son groupe avec trois points derrière le Sénégal. L'histoire des Diables rouges et des sélectionneurs étrangers n'a pas commencé par ces sélectionneurs.

Les nationaux ont fait mieux

Les Diables rouges ont connu plusieurs sélectionneurs. Le Congo a participé à sa première CAN en 1978 avec comme sélectionneur Paul Ebondzibato. Le Congo est éliminé au premier tour à Asmara. Deux ans plus tard, les Diables rouges remportent la CAN avec Michel Oba, Bibanzoulou Amoyen et Désiré Mayala sur le banc. En 1974, sous la direction de Robert Ndouri, ils échouent en demi-finale de la CAN. Maurice Ondzola a conduit les Diables rouges à la CAN 1978. Mais, bien avant lui, le Congo tentait la première expérience avec un entraîneur expatrié. Le Roumain Cicerone Manoulaché (1974-1976) n'a pas réussi à qualifier le Congo à la CAN 1976. Ce ne sera non plus avec le Français Yvon Goujon qui a dirigé les Diables rouges de 1986-1987. Seize ans après, le trio Minga, Mpélé et Kaya Vautour qualifie le Congo à la phase finale de la CAN Sénégal 1992.

Les Diables rouges sont éliminés en quarts de finale par les Blacks Stars



Claude Le Roy et les Diables rouges lors de la CAN 2015 photo Kwamy

du Ghana et terminent au 5e rang. Huit ans après, ils participent à la CAN 2000 avec David Memy comme sélectionneur. Après c'est un grand passage à vide qu'Eugène Moldovan, sélectionneur de 2001-2002 n'a pas pu combler. Arrivé comme un sauveur le Suisse Claude « Didi » Andrey a vu ses ambitions être anéanties par les contre-performances. Le Congo termine les éliminatoires de la CAN 2004, deuxième derrière le Burkina Faso qui avait tenu le Congo en échec à Brazzaville après le penalty manqué par Rolf Nguie Mien. Il cède sa place au Français Christian Létard qui vient lui aussi avec sa vision. Comme son prédécesseur, il ne réussit ni à qualifier le Congo à la CAN ni à la Coupe du monde 2006. Les Diables rouges terminent quatrièmes dans un groupe à six équipes lors des éliminatoires jumelées. Létard est remplacé à la tête des Diables rouges par le Français Noel Tosi qui malheureusement a été limogé sans perdre le moindre match des éliminatoires de la CAN 2008. Le Congo avait tenu à domicile l'Afrique du Sud en échec 0-0 avant de battre le Tchad 3-0. Mais le nul concédé face à la Zambie lui avait coûté sa place.

Le Serbe Ivica Todorov a succédé à Tosi quelques mois après. Il a dirigé les Diables rouges de février 2008 à mai 2009 puis de janvier 2010 à novembre 2010 sans gagner le pari de la qualification à la CAN. Les Diables rouges qu'il dirigeait avaient manqué de justesse la qualification à la CAN 2010 en s'inclinant à Khartoum 0-2 alors qu'un nul leur suffisait. Après un bref passage du Français Robert Corfu (mis en essai), son compatriote Jean Guy Wallemme a pris les rênes des Diables rouges en 2011. Il a démissionné après la défaite des Congolais à Kampala 0-4 alors qu'ils avaient gagné la manche aller 3-1. Son adjoint, le Franco-Algérien Kamel Djabour a assuré l'intérim et a poursuivi les éliminatoires de la Coupe du monde 2014. Les Diables rouges perdent la qualification pour les barrages à domicile en s'inclinant 0-1 face aux Etalons du Burkina Faso. Après son passage, le président de la République a pris les choses en main en déclarant : « Le Congo est une nation de football, il lui faut un entraîneur de renom ». C'est dans cet esprit que Claude Le Roy a été recruté.

James Golden Eloué

6^e ÉDITION DU CONCOURS MATIAH ECKHARD

« Leur crépusculaire » du Congolais Tristell Mouanda Moussoki remporte le premier prix

La présidente du jury du prix international de poésie Matiah Eckhard édition 2020 a désigné le congolais Tristell Mouanda Moussoki lauréat de ce concours qui a pour vocation de s'ouvrir à l'expression des sensibilités des jeunes du monde entier âgés de 12 à 25 ans.

Le concours Matiah Eckhard, est organisé par l'association Euromédia communications. Il est dédié à la mémoire de Matiah Eckhard, jeune poète et musicien disparu à l'âge de 19 ans, en janvier 2014. Le concours Matiah Eckhard s'adresse à tous les jeunes auteurs qui souhaitent emprunter un chemin poétique afin de retrouver un esprit libre et ouvert sur le monde. Ils sont amenés à exprimer en poésie leur vécu, leur vision du monde, leur conception de l'amitié et du partage. L'édition 2020 s'est tenue sur le thème « Ecrire ensemble, vivre ensemble ». Parmi les critères, le poème devra comporter un titre et être écrit sous une forme poétique versifiée ou non. Les poèmes peuvent être réalisés de manière individuelle, on peut également soumettre au jury des textes collectifs ou dans le cadre d'un enseignement. Un candidat doit présenter un seul poème. Dans certains cas, le poème peut être accompagné d'un dessin ou d'une image.

Ces poèmes ont été transmis avant le 31 mars au jury, qui a porté son attention sur l'intérêt, l'originalité et la profondeur du texte, le style, le rythme du poème, le respect des règles de grammaire et d'orthographe. Le jury présidé par Angela Biancofiore et composé des professeurs, écrivains, éducateurs, directeurs de revues littéraires a désigné pour le premier prix catégorie université : Tristell Mouanda Moussoki (étudiant originaire du Congo, résidant en Chine, Ghuizou) pour son œuvre Leur crépusculaire ; premier prix ex aequo catégorie lycée : Claudia Capra-



ra (résidant à Rome) pour son œuvre Victime suicide et Télias Llaurency (du lycée Feuillade, Lunel) pour son œuvre Renaissance; premier prix catégorie collège : Jules Pigner, du collège André Abbal, Carbone (31) pour son œuvre L'horloge de la vie.

S'agissant des attributions des prix, le premier prix bénéficiera d'un bon d'achat en librairie de 300 euros ; le deuxième prix d'un bon d'achat en librairie de 200 euros et le troisième prix d'un bon en librairie de 100 euros. Des cadeaux seront également offerts aux lauréats ayant reçu une mention spéciale du jury (livres, CD sur la poésie), une attestation aux lauréats.

Extrait du texte « Leur crépusculaire »
J'ai vu au-delà des souffrances ; Mes veilles nuits qui demeurent ma grande marche ; J'ai vu au-delà des souffrances ; Les yeux qui ont trahi l'histoire de

l'humanité ; Naître à nouveau est devenu un rêve ; Ce qui demeure lumière c'est écrire ; Ecrire pour lutter contre les infections perlières ; Qui endeuillent nos cœurs ; Ecrire pour lutter contre la faim ; Ecrire pour communier l'éternité ; Naître à nouveau est devenu un rêve ; Ce qui demeure lumière c'est écrire ; Au commencement était le verbe ; Il est la magie du chant ; Malgré les tempêtes qui ont blessé mon âme ; Malgré la négligence de l'homme ; Malgré la trahison de la nuit ; Ce qui demeure lumière c'est écrire ; Ecrire pour blâmer la méchanceté des ténèbres ; Ecrire pour aller à la rencontre des dieux ; Au bout des nuits ; Il y a des verbes qui murissent notre plus long chemin vers la liberté ; Il y a des verbes qui nourrissent les seins des femmes ; Car vivre c'est écrire l'Homme ; Vivre c'est écrire l'histoire ; Vivre c'est écrire la fertilité de la rosée ; Au bout des nuits ; Il y a des chemins d'amour ; Il y a leur du crépuscule ; Il y a des idées vierges ; Ce qui demeure lumière c'est écrire ; Mâtinons nos regards ; Mâtinons nos écrits ; Mâtinons nos douleurs ; Mâtinons nos voix ; Au-delà du rêve ...

Notons que le jeune congolais Tristell Mouanda Moussoki est à son troisième prix du concours de poésie depuis le début de l'année 2020. Il s'agit, entre autres, du Premier grand prix Thomas Sankara obtenu au Burkina Faso ; du premier prix Rene Philobe obtenu au Cameroun en 2020 et du récent prix Matiah Eckhard obtenu en France en 2020.

Bruno Okokana

NÉCROLOGIE

le commandant François Elion Ndouniama, secrétaire général du club multidisciplinaire de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP), informe les comités exécutifs de la Fédération congolaise de handball et de la Ligue départementale de handball de Brazzaville, les présidents des sections du club multidisciplinaire DGSP, du décès de monsieur Epeny Guy Patrick, 2^e vice-président de la section handball du club, le 9 mai à l'hôpital de Talangaï des suites d'une crise cardiaque.

La veillée mortuaire se tient à son domicile au quartier Massengo. La date de l'enterrement vous sera communiquée ultérieurement.



Désiré Iwangou, directeur de programme questions transversales à la Conférence internationale des régions des Grands Lacs (Cirgl), Bernard Mabounda, auditeur de justice, les enfants Iwangou et l'apôtre Marco Stev ont la profonde douleur de vous informer du décès de leur mère, la veuve Iwangou née Suzanne Milingou, le



mardi 12 mai 2020 à 6 heures. La veillée mortuaire se tient à Brazzaville, au quartier ex-la télé (la DEC), case 21 et à Pointe-Noire au quartier Thystère Kimbanguiste. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement. L'Éternel a donné, et l'Éternel à ôté ; Que le nom de l'Éternel soit béni !

DISCIPLINE : FRANÇAIS
SOUS-DISCIPLINE : Orthographe d'usage
NIVEAU : 3

ACTIVITE D'APPRENTISSAGE : le pluriel des noms qui se terminent par s, x, z

Support.

Bibila cultive le riz dans son champ.

Sa femme Péa tien un restaurant ; ses repas sont succulents et vendus à bon prix.

Riz, repas, prix sont des noms qui sont déjà terminés au singulier par s, x ou z.

REGLE :

Les noms déjà terminés au singulier par s, x ou z ne changent pas au pluriel.

Exemple :

Un nez — des nez

Le bois — des bois

Une voix — des voix.

Exercice à domicile.

1 – Mets au pluriel les noms suivants :

** un tapis — des

** une souris — des

** une noix — des

** le gaz — les

** le riz — les

2- Mets au singulier les noms suivants :

** des perdrix — une

** les prix — le

** les succès — le

** des concours — un

** des nez — un

LEÇON SYNTHÈSE

Niveau 3

Période : Avril – Mai – Juin

Discipline : Français

Sous-discipline : Grammaire

Objet d'apprentissage : Les pronoms personnels

TEXTE

Papa félicite Daniel, il est admis à son examen.

Les petits enfants sont utiles, respectons-les.

EXPLOITATION DU TEXTE

Lecture du texte support :

- Papa félicite qui ?

R- Daniel.

Comment sont les petits enfants ?

R- ils sont utiles.

LECTURE DU TEXTE SUPPORT A HAUTE VOIX

Faire lire le texte à 2 ou 3 fois apprenants.

- Qui est admis à l'examen ?

- Il remplace quel nom ?

R- Daniel.

- Nous devons respecter qui ?

R- les petits enfants

- Les remplace qui ?

R- les petits enfants.

DEGAGEMENT DE LA REGLE

- Comment appelle-t-on les mots qui remplacent les noms Daniel et petits enfants ?

R- Les pronoms personnels

- Qui peut nous donner le titre de notre leçon ?

R- Les pronoms personnels.

- Qu'est-ce que le pronom personnel ?

Pronoms personnels	Singulier	Pluriel	Singulier/Pluriel
Personne qui parle	Je, j', me, moi	Nous	Se, en, y
Personne à qui l'on parle	Tu, te, toi	Vous	
Personne de qui l'on parle	Il, elle, soi, le, la, lui	Ils, elles, leur, eux	

REGLE

Un pronom personnel est un mot qui désigne la personne qui parle, la personne à qui l'on parle, la personne de qui l'on parle. Il remplit les mêmes fonctions que le nom dans une phrase. Il est sujet, complément, attribut.

Exemple : Paul est devant la boutique, il attend la différence.

EXERCICES

1) Remplace les points par les pronoms personnels qui conviennent.

Nous — supplions de rester chez — pour éviter le COVID 19.

Je — viens en aide.

Julien et Sabine prennent — voiture.

Son chien — obéit.

2) Souligne les pronoms personnels qui se trouvent dans les phrases suivantes :

Jacques achète un gâteau qui lui a fait envie en passant.

L'animateur s'adresse aux apprenants, il leur dit de faire attention à la tenue.

Tu as des soucis ? Ce que je vous demande c'est d'être sage.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT
DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE

UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

C O M M U N I Q U E

En vue de permettre aux 782 groupes de producteurs et aux micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles dont les plans d'affaires ont été retenus à la Commission de validation du 26 mars 2020, de participer à la riposte alimentaire contre le Covid 19, et conformément aux instructions de Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, l'Unité Nationale de Coordination du Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC), informe les acteurs agropastoraux et halieutiques que, sur avis de non objection de la Banque mondiale, la contrepartie ou apport du bénéficiaire du plan d'affaires est modifiée et fixée désormais comme suit :

- Pour les groupes de producteurs (coopétives et groupements) :
 - Disposition initiale : 10% ;
 - Disposition nouvelle : 5%.

- Pour les micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles :
 - Disposition initiale : 50% ;
 - Disposition nouvelle : 25%.

- Pour les populations autochtones :
 - Sans changement : 0%.

En conséquence, l'Unité Nationale de Coordination du PDAC félicite, encore une fois, les groupes de producteurs et les entreprises concernés et les invite à accélérer le processus d'ouverture des comptes bancaires et d'apport de leurs contreparties ainsi revues à la baisse afin de signer leurs conventions de financement respectives et de commencer la mise en œuvre des plans d'affaires agropastoraux et halieutiques.

Fait à Brazzaville, le 06 MAI 2020

Le Coordonnateur National,



PRÉSIDENTE

Cashmir Kolongele Eberande désigné directeur de cabinet intérimaire du chef de l'État

Vital Kamerhe a été remplacé, le 12 mai, de son poste de directeur de cabinet du chef de l'État par celui qui était jusque-là son adjoint.



Pr Cashmir Kolongele Eberande

Ayant pris le fauteuil de directeur de cabinet du chef de l'État, dans la foulée des démêlés judiciaires que connaît celui qui jusque-là était son titulaire, en l'occurrence Vital Kamerhe, le Pr Cashmir Kolongele Eberande vient d'être confirmé dans son nouveau statut. C'est ce qui ressort de l'ordonnance présidentielle lue à la télévision nationale le 12 mai par le porte-parole du chef de l'État, Kasongo Mwema Yamba Yamba. Ainsi donc, Cashmir Kolongele Eberande qui assumait, depuis le 25 janvier de l'année dernière, les fonctions du directeur de cabinet adjoint chargé des questions juridiques, politiques et administratives, vient d'être désigné directeur de cabinet intérimaire du chef de l'État.

D'après le porte-parole de la présidence, cette nomination fait suite à l'empêchement circonstanciel de Vital Kamerhe actuellement en procès au Centre pénitentiaire et

de rééducation de Kinshasa (CPRK) dans une affaire de détournement des fonds publics destinés à la réalisation des travaux du programme d'urgence de 100 jours initié par le président de la République. A noter que le nouveau promu est docteur en droit de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, chercheur en droits Ohada et congolais des affaires et en criminalité économique. Il est professeur aux universités de Kinshasa et Catholique du Congo. Il dirige le Centre d'expertise juridique et d'actualité du droit des affaires en RDC. Quoique provisoire, cette décision peut marquer un départ définitif du leader de l'Union pour la nation congolaise de ce fauteuil prestigieux qu'il a occupé depuis un an et quelques mois. Détenu depuis le 8 avril, Vital Kamerhe n'avait pas démissionné de sa fonction à la présidence de la République.

Alain Diasso

PROCÈS 100 JOURS

Pas de liberté provisoire pour Vital Kamerhe et ses co-accusés

L'ex-directeur de cabinet et ses deux co-accusés resteront en détention jusqu'à la reprise du procès prévu pour le 25 mai. Ainsi en a décidé la Chambre de conseil du Tribunal de grande instance de Kinshasa/Gombe après examen de la requête introduite par le collectif d'avocats en faveur de leurs clients.

La Chambre de conseil du Tribunal de Grande Instance de Kinshasa/Gombe, qui s'est donné quarante-huit heures pour statuer sur la requête de libération provisoire exprimée le 11 mai dernier par la défense de Vital Kamerhe lors de l'audience d'ouverture, a tranché avant le délai qu'elle s'est elle-même fixé. En effet, dès le lendemain du procès, les magistrats de cette Cour avaient déjà pris leur décision : Il en découle, après concertations, que l'ancien directeur de cabinet du chef de l'État et superviseur principal du programme intérimaire de 100 jours, initié par Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, restera en prison avec ses deux co-accusés, l'homme d'affaires libanais Jammal Samih et le responsable import-export de la présidence, Jeannot Muhima. La décision du tribunal est sans appel et fait suite à deux demandes consécutives introduites auparavant par les avocats de Vital Kamerhe, lesquelles demandes avaient été éga-

lement rejetées.

Pour la défense, cette façon de faire du tribunal qu'elle assimile à une forme d'acharnement contre son client, laisse penser qu'il y a bien anguille sous roche lorsqu'on sait que le prévenu a une adresse bien connue en plus du fait que son état de santé n'incite guère à l'optimisme.

Rappelons que la première audience publique dans le procès, qui oppose le ministère public aux prévenus Vital Kamerhe, Jammal Samih ainsi que Jeannot Muhima, a eu lieu le lundi 11 mai à la prison centrale de Makala. Il s'est agi d'une audience de confirmation des charges et d'identification des parties au procès. Poursuivis pour détournement présumé de près de 40 millions de dollars destinés au programme des cent jours, Vital Kamerhe et ses co-accusés continuent à plaider non coupable. On en saura un peu plus lors de la prochaine audience fixée pour le 25 mai.

A.D.

LITTÉRATURE

Nadia Nsayi publie « Fille de la décolonisation »

La politologue relate son expérience personnelle de Belge d'origine congolaise, l'histoire de sa famille en lien avec l'histoire de la période coloniale belge.



Nadia Nsayi

Dans « Fille de la décolonisation », Nadia Nsayi revient sur le système fondamentalement injuste appelé colonisation, sur l'héritage colonial en Belgique et de l'importance des excuses belges, couplé à un véritable processus de décolonisation. Elle évoque ainsi la colonisation belge, la situation actuelle ainsi que les défis et termine par un plaidoyer sur l'importance de la décolonisation, soixante ans après l'indépendance du Congo.

Née en 1984, Nadia Nsayi est arrivée en Belgique en 1989 à l'âge de 5 ans avec sa mère. Elle a obtenu, en 2008, un master en politique internationale à la KU Leuven, version flamande de l'université catholique de Louvain en 2008. Après un stage (2008-2009) à EURAC, le réseau européen pour l'Afrique centrale, elle a travaillé comme assistante parlementaire (2008-2010) et a été, pendant près de 10 ans, responsable des politiques pour le Congo au sein de « Broederlijk Delen », une organisation flamande de coopération au développement, ainsi qu'au sein du mouvement pour la paix « Pax Christi Flandre ». Elle y faisait le suivi du Congo: situation politique et sécuritaire, relations du Congo avec la communauté internationale, en particulier avec la Belgique et l'Union européenne, en plus du débat sur la période coloniale et le mouvement de décolonisation en Belgique. Elle faisait également un suivi de la situation dans les pays voisins comme le Rwanda et le Burundi. Depuis 2019, Nadia Nsayi travaille comme conservatrice au Museum aan de Stroom (MAS-Musée sur le cours d'eau) à Anvers, dans le cadre de l'exposition '100 X Congo.

100X Congo, un siècle d'art congolais à Anvers

En 2020, cela fera exactement cent ans que la ville d'Anvers aura acquis, en pleine époque coloniale, sa collection congolaise. A cet effet, l'exposition présente cent œuvres uniques et se penche sur leur signification pour différents peuples congolais. Le public, explique-t-on, pourra apprendre l'influence des missions chrétiennes sur la culture congolaise et découvrir le regard des Congolais sur le Blanc (Mundele).

Pendant l'exposition, le public découvrira les contacts qui ont eu lieu au seizième siècle entre l'Europe et l'Afrique, les portraits d'Africains à travers les yeux des maîtres de l'école d'Anvers et la présence des Congolais lors des expositions mondiales à Anvers. Le MAS invite à réfléchir sur l'image des Africains à travers le temps. L'exposition, indique le musée, est aussi l'occasion de réfléchir sur l'importance de l'art congolais dans le passé et au présent, et sur la manière dont la collection congolaise est arrivée à Anvers. Dans le cadre de cette exposition, le MAS indique collaborer avec des artistes et chercheurs belges et congolais et entre en dialogue avec les habitants d'Anvers d'origine belge et africaine.

Patrick Ndungidi

COVID -19

Le MAR sensibilise les populations à la maladie

Une vaste campagne de sensibilisation de lutte contre le coronavirus a été organisée le 11 mai par le Mouvement Action et Renouveau (MAR) dans les différents marchés domaniaux de la ville océane.

C'est en réponse à l'adresse du président de la République, le 30 avril dernier demandant aux partis politiques et à la société civile, de s'impliquer sans réserve dans la lutte contre le Covid 19 qu'a été initiée cette activité. Christian Didas Bongolot, président départemental du MAR avec, à ses côtés, Maurice Mavoungou, membre du bureau politique, commissaire politique auprès de la fédération de Pointe-Noire, ainsi que plusieurs responsables des sections et des fédérations de ce parti, ont sillonné différents marchés de la ville.

Dans les marchés de Siafoumou, de Mvou Mvou, de l'Och, du Km4, de Mpaka, les responsables du MAR ont exhorté les vendeurs et les acheteurs à observer les gestes barrières à savoir se laver régulièrement les mains au savon ou au gel hydro alcoolique, tousser dans son coude, respecter la distanciation sociale, éviter les embrassades



Christian Didas Bongolot distribuant les masques au marché de Mpaka Crédit photo: Adiac»

et salutations. Cette sensibilisation a été suivie de la distribution de masques alternatifs aux vendeurs et acheteurs. Cette

action citoyenne a été saluée par les bénéficiaires qui n'ont pas manqué de remercier les dirigeants du MAR d'avoir pen-

sé à eux. « Nous remercions le MAR pour ce geste ô combien louable. Ces masques nous éviteront d'être contaminés par le Covid 19 », a dit une vendeuse au marché de Mpaka avant de convier tous ceux et celles qui n'en font pas usage

de le porter pour se protéger contre la maladie.

Satisfait de cette action menée dans les marchés, Christian Didas Bongolot a déclaré : « Par cette action de sensibilisation, nous nous joignons au plan de riposte décidé par le gouvernement de la République. Nous savons que le port du masque n'est pas dans les usages des Congolais, mais les populations doivent comprendre que c'est une mesure sécuritaire qui s'impose à nous. Voilà pourquoi nous avons voulu faire passer ce message auprès de la population du marché pour qu'elle comprenne que la maladie existe réellement et qu'ils ont intérêt à se protéger et à observer les mesures barrières prônées par le gouvernement de la République ».

Le Mouvement Action et Renouveau (MAR) va poursuivre ces actions de sensibilisation au sein de la population appelée à faire des gestes barrières une pratique quotidienne.

Hervé Brice Mampouya

Le député Maurice Mavoungou soutient les populations de sa circonscription.

Une action citoyenne de lutte contre le Covid-19 dénommée « Renforcement de la sensibilisation au Covid 19 et action citoyenne de solidarité » a été organisée le 11 mai à l'école primaire Charles Myningou par Maurice Mavoungou, député de la 3e circonscription de l'arrondissement n° 1 Emery Patrice Lumumba de Pointe-Noire en présence de Pierre Albert Victor Bayonne, maire dudit arrondissement.

Au tout début de la pandémie, le député Maurice Mavoungou avait alerté la population de Pointe-Noire en général et de sa circonscription en particulier à travers des banderoles qui jalonnaient les différentes artères de la ville invitant les populations à se prémunir contre la maladie.

Deux mois après, la pandémie s'est accrue faisant de nombreux cas de contaminations et de décès. Pour épargner la population, le député a décidé d'intensifier la sensibilisation en initiant cette activité consistant à exhorter les populations via les chefs de quartiers, de zones et de blocs conviés à observer les gestes barrières d'usage. Ces derniers doivent servir de relais aux différentes populations dans les quartiers. « Ne croyons pas qu'il s'agit là d'une vue de l'esprit. Cette maladie existe. Tous, directement ou indirectement sommes concernés. Elle touche même le corps médical. Le confinement décrété par le président de la République a été décidé pour préserver nos vies et protéger les populations. Et d'ajouter : « Nous devons observer les gestes barrières tels que se laver régulièrement les mains, tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir jetable, utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter, saluer sans se serrer les mains, éviter les embrassades ».



Le maire de Lumumba offrant symboliquement un kit à un chef de quartier. En face des chefs de quartiers, il a renchéri « Nous avons conscience que les difficultés liées à un certain nombre de mesures subsistent, c'est ainsi que des dispositions sont prises à travers un fonds de solidarité pour aider les ménages vulnérables, les entreprises du secteur formel et informel. Par nos comportements citoyens, on a fait que cette maladie ne se propage pas rapidement et à grande échelle mais l'on ne doit pas baisser la garde et continuer à nous protéger en portant les bavettes dans les lieux publics par exemple, et en observant toujours les mesures barrières ».

Renforcer la sensibilisation sans penser à la crise alimentaire

est irresponsable a renchéri le député qui a décidé de soutenir près de 600 ménages vulnérables vivant à Lumumba 3. Des kits alimentaires qui contiennent de l'eau minérale, du riz, des oignons, des boîtes de conserves, du poulet et autres, sans oublier les bavettes, ont été remis aux chefs de quartiers qui, à leur tour, les remettent aux populations. Diaboula Kaloulou Valentin, chef du quartier 101 remerciant le député a déclaré « On reconnaît les véritables parents quand on est dans le malheur. Ce geste charitable redonnera le sourire aux populations vulnérables qui vivent depuis près d'un mois le confinement dans la précarité ».

H.B.M.

JEUX DE LA FRANCOPHONIE

La neuvième édition reportée en 2022

Le comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF) a, lors de sa session extraordinaire du 6 mai dernier, approuvé l'idée du pays hôte, la République Démocratique du Congo (RDC), qui recevra les IXe Jeux de la Francophonie reportés à 2022.

Initialement prévue du 23 juillet au 1er août 2021, la grande fête sportive et culturelle des jeunes ayant le français comme langue commune, aura lieu du 19 au 28 août 2022, toujours à Kinshasa.

Ce report intervient dans une période où l'humanité toute entière est confrontée à la pandémie du coronavirus (Covid-19). Les restrictions imposées par plusieurs pays suite à l'apparition de la pandémie restent sans nul doute l'une des causes de ce renvoi.

Après Rabat et Casablanca (Maroc, 1989), Paris (France, 1994), Antananarivo (Madagascar, 1997), Ottawa et Hull (Canada, Canada-Québec, 2001), Niamey (Niger, 2005), Beyrouth (Liban, 2009), Nice (France, 2013) et Abidjan (Côte d'Ivoire, 2017), c'est la ville de Kinshasa de la République Démocratique du Congo qui accueillera en 2022 les meilleurs jeunes talents artistes et sportifs francophones lors de ces IXe Jeux de la Francophonie.

Organisés tous les quatre ans dans l'année post-olympique, les Jeux de la Francophonie invitent, sous la bannière de l'amitié, la jeunesse de l'espace francophone à se rencontrer au travers d'épreuves sportives et de concours culturels.

Autours de différentes disciplines, cette compétition internationale contribue à la promotion de la paix et du développement à travers des rencontres et des échanges entre jeunes francophones.

Elle permet le rapprochement des pays de la Francophonie et constitue un facteur de dynamisation de sa jeunesse en contribuant à la solidarité internationale dans le respect de l'égalité des genres. Parmi ses objectifs, figurent aussi la découverte de l'originalité des cultures francophones dans toute leur diversité et le développement d'échanges artistiques entre les pays francophones. Les Jeux de la Francophonie favorisent également l'émergence de jeunes talents artistiques francophones sur la scène artistique internationale, tout en contribuant à la préparation de la relève sportive francophone en vue de sa participation à d'autres grands événements sportifs, sans oublier la promotion de la langue française.

Rude Ngoma

COVID-19

L'artiste-musicien Loko Massengo Djeskain enfin guéri

Une satisfaction pour la communauté congolaise de France : après un lourd tribut par les patients congolais de France atteints du Covid-19, certains peuvent enfin rentrer chez eux à la suite de leur hospitalisation. Parmi eux, l'artiste-musicien Loko Massengo Djeskain, guéri du Covid-19, reprend une vie normale après avoir passé quarante-huit jours au Centre cardiologique du Nord à Saint-Denis près de Paris.



Loko Massengo Djeskain et Jackson Babingui à la découverte de la Librairie galerie Congo à la rue Vaneau Paris 7

Souhaitons qu'une telle heureuse nouvelle se multiplie ! Hospitalisé du 21 mars et sorti le 7 mai dernier, Loko Massengo Djeskain, chef de l'International orchestre « Rumbaya » et président de l'Union des musiciens congolais de la diaspora, l'UMCD, doit sa vie sauve grâce au dévouement de soignants, d'anonymes et d'invisibles durant les quarante-sept interminables jours qu'aura duré son «spécial confinement hospitalier» particulièrement douloureux et éprouvant !

Il est enfin tiré d'affaire ! «*J'ai été bien soigné et je me porte bien*», rassure l'artiste-musicien, en soulignant tout de même qu'il a perdu 10 kg et récupère progressivement. «*Je suis toujours le même, le moral est bon*», plaisante-t-il, et de confier qu'il suit les règles très scrupuleusement. Cela fait plaisir d'entendre parler de guérison après tant de jours d'hospitalisation. On se rend compte aussi du travail constant, sans droit de relâche, de tout l'entourage de ces malades qui ont été si nombreux ! Pour une grande partie de la communauté congolaise, cette nouvelle agrémente le début de leur déconfinement.

Une très bonne nouvelle qui réjouit les Congolais de France. En France, où Loko Massengo Djeskain est arrivé en 1986, après son admission au conservatoire de Paris, grâce à l'obtention d'une bourse d'études de l'État congolais. Depuis, devenu père de trois enfants, il a opté pour son installation définitive dans le pays de sa formation continue et, pour la circonstance, le pays de sa création musicale. Le président de l'UMCD est connu pour son

implication dans l'organisation des événements musicaux en France. Depuis 2000, il fait partie de l'orchestre Kekele, formation dotée des ambassadeurs de la rumba congolaise authentique, créée par une initiative d'Ibrahima Sylla, producteur sénégalais. Au départ, ils seront cinq chanteurs avec pour mission de ressusciter la rumba, genre musical en voie de disparition au profit du soukous et du ndombolo.

En parallèle, il ravive les flammes de l'orchestre Rumbaya international au grand plaisir des mélomanes. C'était le cas, il y a quatre ans, quand il s'est produit en « live » à la Guinguette africaine de Suresnes à l'invitation de son producteur Cyriaque Bassoka.

Né le 31 juillet 1947 dans un univers musical, Loko Massengo Djeskain a pris une part active dans la genèse de la rumba moderne. Dans son enfance, auprès de son père lui-même artiste-musicien, il a été bercé par les mélodies des œuvres d'antan des musiciens tels que Paul Kamba, Antoine Moundanda, Antoine Kolosoy Wendo et Adou Elenga. Souhaitons-lui un rétablissement définitif dans les meilleurs délais.

Marie Alfred Ngoma

125 artistes musiciens tout genre confondu sensibilisent à la pandémie

Quarante-huit musiciens typiques, quarante musiciens religieux et une vingtaine d'artistes et groupes traditionnels se sont réunis en trois projets consistant à présenter cinq œuvres artistiques musicales, intitulées «Riposte au Covid-19» dans le but d'informer la population sur la pandémie.

Pour lutter contre le Covid-19, une pléthore d'artistes musiciens congolais a accepté de jouer le rôle de porte-parole du Comité technique de riposte à la pandémie à travers un tri-projets. Ce projet contient cinq titres et cinq clips, dont un titre sous le titre de «Stop Corona» coécrit par la directrice générale des Arts et des Lettres, Emma Mireille Opa Elion, interprétée par l'artiste Exaucée. A travers cette chanson, Emma Mireille Opa Elion a valorisé et accompagné le personnel sanitaire dans le combat difficile qu'il mène. Aussi le principe de toutes ces œuvres est-il d'utiliser les langues nationales pour bien faire passer sinon mieux véhiculer le message.

Il y a eu trois projets. Le premier a concerné la musique typique avec quarante-huit artistes musiciens au total, dont trente-huit chanteurs (Kevin Mbouandé, Quentin Moyascko, Djason philosophe, Palmade Atipo, Casimir Zoba, dit Zao, Zara Umporio, Papy Bastin, Levyson, Excellent Mavimba, Romain Gardon, Cheryl Gambo, Oupta, Diane Moukayat...) et dix animateurs, à l'instar de Zaparo de Guerre. Pour ce faire, deux titres de neuf minutes chacun ont été enregistrés plutôt qu'un titre de dix-minutes parce que trop long pour une chanson. Deux clips ont été tournés également. D'où, un « Act 1 » et « Act 2 ».

Le deuxième projet qui concerne la musique religieuse a regroupé vingt-deux chantres en individualité et neuf groupes. En termes d'individualités, il y a eu Papa Roye (le réalisateur de la partie religieuse), Nadège Avounou, Esther Batoma, Ornella Mananga, Belle Agniélé... Puis des groupes tels que Le Chœur des Séraphins, Crédo, Kilombo... Le tout sous la

direction artistique du maestro Ghislain Pam-bou.

La partie religieuse n'a eu qu'un seul titre et un clip qui a été condensé. Même chose pour la partie traditionnelle, troisième partie du projet, où chaque groupe est intervenu entre une minute et une minute trente pour passer son message. «*Nous avons piloté cent-vingt-cinq musiciens pour cette même cause. Tout étant disponible, à partir du jeudi 14 mai, il y aura un lancement officiel au niveau de la commission technique de riposte au Covid-19. Les audios et les vidéos seront mis à la disposition des médias nationaux*», a déclaré Eddy Ngombé.

S'agissant du retard de la mise en musique de ces œuvres au grand public, Eddy Ngombé pense qu'une œuvre de cette ampleur exige certains préalables qui n'ont pas pu être mis en place. «*Nous avons dû ouvrir l'œuvre au plus grand nombre pour toucher le maximum de la population. Aussi, la gestion des hommes et le souci de la qualité, imposent des méthodes et du temps. Une œuvre s'apprécie par sa qualité et non par sa durée de réalisation. Je félicite les participants et remercie tous ceux qui ont donné de leur temps et de leurs talents pour cette œuvre collective*», a-t-il déclaré. Notons que ce projet est coordonné par la directrice générale des Arts et des Lettres, Emma Mireille Opa Elion, sous le management artistique d'Eddy Ngombé et la collaboration de Fely Claver Lembouka Ebenga, Eric Kuizoulou, Nadia Itoua, Ramses Tchicaya, Ed Chevy Diaz, ...

Bruno Okokana

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT
DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE

UNITÉ NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CAHRGE DE L'ETUDE SUR LES OPTIONS DE MISE EN ŒUVRE DE LA COMPOSANTE «UTILISATION DURABLE DE L'ENERGIE A USAGE DOMESTIQUE, PRODUCTIF ET PUBLIC» POUR LE PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DES MOYENS DE SUBSISTANCE DURABLES DANS LE DEPARTEMENT DU POOL (PASD) N°006C/PASD/2019

Le Project d'Appui à la Promotion des Moyens de Subsistance Durables dans le Département du Pool (PASD) est mis en œuvre par le Gouvernement de la République du Congo, sous la tutelle du Haut-Commissariat à la Réinsertion des ex-Combattants (HCREC). Le PASD s'exécute dans trois districts : Goma Tsé-Tsé, Kinkala et Mindouli.

Le PDAC invite les candidats éligibles et qualifiés à présenter leur dossier de candidature en vue de réaliser l'étude pour la mise en œuvre de la deuxième composante du PASD relative à l'utilisation durable de l'énergie à usage domestique, productif et public.

Le Candidat devra avoir :

a)-Obligatoire

- un diplôme un BAC + 3 en sociologie ou équivalent ;
- réalisé au moins une mission similaire d'une manière satisfaisante ;
- travaillé avec les communautés rurales depuis au moins 5 ans.

b)-Souhaitable

- connaissance de la dynamique socio-économique des communautés rurales ;
- implémenté des ressources énergétiques alternatives dans le monde rural ;
- une expérience de travail dans les zones ayant subi des conflits armés.

Le dossier de candidature devra comporter les documents suivants :

- un curriculum vitae ;
- une copie du diplôme ;

- une preuve de l'expérience acquise lors de projets antérieurs en matière d'énergie renouvelable.

Le candidat sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 » révisées en juillet 2014.

Les candidats intéressés sont invités à consulter les termes de référence détaillés et/ou à déposer leurs dossiers de candidature, au plus tard, le lundi 1er juin 2020, à l'adresse ci-dessous :

Unité Nationale de Coordination du Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC), Boulevard Denis Sassou Nguesso, Mpila/Brazzaville - République du Congo, Tél: (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com, les jours ouvrables, de 8 heures à 16 heures.

En raison du confinement décidé par les autorités, l'envoi des dossiers par voie électronique est vivement souhaité.



IN MEMORIAM

Rapha Bounzeki, 12 ans déjà

10 mai 2008- 10 mai 2020, voici exactement douze ans que disparaissait au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville, l'artiste musicien Rapha Bounzeki, de son vrai nom Bernard Bounzeki.

Né le 4 août 1961 à Brazzaville, c'est finalement à l'âge de 47 ans que cet auteur-compositeur et chanteur congolais trouva la mort des suites d'un malaise causé par une crise d'hypertension. Chantre de la sapologie, Rapha Bounzeki a laissé aux amoureux de la bonne musique et à la postérité une œuvre immense. C'est à l'âge de 19 ans, soit en 1980, que Rapha Bounzeki Aphara Yana Papa commença sa carrière solo. Après avoir été membre des groupes musicaux comme Vivacité Mélodia et Véritable Mandolina, Rapha Bounzeki se lance en solo dans les genres musicaux, notamment rumba, ndombolo, soukous, avec des chansons telles qu' "Ecolier, réveille-toi!" et "Parisien refoulé" qui enflamment la scène musicale congolaise ; "Ma Bouesso" ; "Touvi". Son single "Mateya" qui signifie en français « Conseils » caracole pendant trois années successives à la première place du hit-parade congolais. Il enchaîne ensuite les albums « Sapologie 1, 2, 3 et 4 », mouvement vestimentaire et culturel congolais dont il faisait partie des plus grands noms.

Max Toundé, qui s'est occupé de la production phonographique de Rapha Bounzeki pendant près de deux décennies sur les vingt-huit ans de sa carrière musicale (1980- 2008), a déploré la mort de cet artiste avec lequel ils avaient des projets de productions. Accusé à tort, il a toujours affirmé qu'il ne doit pas un seul franc à Rapha Bounzeki qu'il considérait comme un membre de sa famille. Bien au contraire, il lui a fait des avances d'argent lorsqu'il était embêté. En dépit de quelques malentendus, tout était rentré dans l'ordre entre



Rapha Bounzeki et Max Toundé. Ils avaient renoué avec leurs activités. Rapha Bounzeki devait repartir en France pour un concert à Lyon puis à Manchester (Angleterre). Pour la circonstance, Max Toundé avait même effectué le déplacement de Brazzaville pour ficeler ce contrat. Comme Rapha Bounzeki était marié en France, il lui suffisait seulement de régulariser sa situation administrative à Nantes pour que le tout rentre dans l'ordre. Il y était invité également par l'Apeco pour animer un gala humani-

taire à Nice. Il avait manifesté sa joie d'y participer.

Les droits d'auteur

Outre ce contrat de productions, faisant partie des rares artistes congolais possédant une façade artistique en France, Rapha Bounzeki et son producteur avaient entamé des démarches auprès de la Sacem, où ils avaient retiré le fichier, dit son ancien producteur. Il se trouve que la Sacem lui avait versé ses droits de 4 622 euros, soit environ plus de trois millions

FCFA, au Bureau congolais du droit d'auteur (BCDA). D'après son ancien producteur, Bounzeki avait déjà perçu une avance de quatre cent mille francs CFA et attendait le reste. Rapha Bounzeki, qui vivait dorénavant à Pointe-Noire, est venu à Brazzaville toucher ses droits d'auteur.

Souffrant d'hypertension au regard de tout ce qu'il avait connu, spolié, expulsé, réduit à la mendicité, comme il l'évoque dans sa dernière chanson : "Nzo ba boula" (destruction de sa maison), son médecin parisien lui avait conseillé de se reposer assez. Mais dommage. « *Le BCDA lui devait l'équivalent de quatre mille euros. J'ai vérifié si la somme était disponible au siège de la BCDA. On m'a dit, oui. Le ton a monté entre Bounzeki et les agents du BCDA. Sa tension artérielle est montée à vingt-six. Il a fait un AVC. Transporté d'urgence à l'hôpital, il est mort en route, vers le collège Ganga Edouard. Je ne dis pas que ce sont les agents du BCDA qui l'ont tué. Je rappelle aussi que sa maison a été cassée vers l'aéroport de Pointe-Noire, comme il l'évoque dans la chanson "Nzo ba boula". Une belle villa, construite avec l'aide de l'entrepreneur Mantsima qui a beaucoup fait pour Rapha, jusqu'aux achats des instruments de musique. Moi, je lui ai acheté deux voitures* », a témoigné son producteur Max Toundé dans un journal en ligne.

Des obsèques nationales à la taille de l'artiste

Avant d'être conduit à sa dernière demeure, le gouvernement avait décrété pour lui des obsèques nationales qui

ont été organisées au Cercle Soni-Labou-Tansi à Bacongo dans le deuxième arrondissement de Brazzaville. A Pointe-Noire, où il a passé ses derniers moments, une veillée mortuaire a été organisée au stade Tata Loboko de Tié-Tié dans le troisième arrondissement. Les groupes et artistes locaux y ont presté. En France, la veillée organisée par Connivence Boutique, s'est tenue à Nota Saint-Denis au 55 rue Charles Michel, non loin du RER. Le sapeur Ben Moukasha, Belkos, G.G. Théo, Jean-Daniel Ntouta, Jean-Claude Songola (Nganda Tsié-tsié), Bruno Toundé, Serge Mayembo, Alex Bouyéza étaient à cette veillée. Les artistes suivants y avaient presté : Théo Blaise Nkounkou, Tanawa, Michel Rapha, Belkos ainsi que des musiciens des deux rives. Parmi les artistes étrangers qui avaient fait le déplacement de Brazzaville, il y a Papa Wemba venu droit de Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo.

C'est finalement le 23 mai 2008, devant une pléthore d'autorités administratives et politiques que Rapha Bounzeki est conduit à sa dernière demeure, au cimetière du centre-ville de Brazzaville. Une foule immense s'était déplacée pour voir et dire un dernier adieu à Aphara Yana Papa. Les sapeurs venus des deux Congo et de la diaspora ont exhibé leurs tenues pour lui rendre un dernier hommage. Le corps sans vie de l'illustre disparu avait parcouru une partie du centre-ville. Un véritable cortège jusque-là jamais égalé par le nombre des mélomanes venus dire adieu à leur idole, leur artiste préféré.

Bruno Okokana

TRIBUNE LIBRE

Déconfinement et prudence

Rarement, le monde aura été aussi alerté par des attitudes à observer face à une maladie du type Covid-19. Distanciation sociale, mesures barrières, confinement. Et maintenant, le déconfinement. A chacun de nous, il faudrait certainement encore du temps, de la responsabilité et un niveau de prise de conscience plus élevé pour comprendre que le processus de déconfinement n'est pas la fin du coronavirus. Car à l'heure où nous sommes, la pandémie n'est pas encore éradiquée, le vaccin pas encore élaboré. Fort heureusement, il y a aujourd'hui quelques voies d'explorations positives qui nous sont tracées. Il nous faut donc continuer de vivre et ne pas sombrer dans le désespoir.

Au cours des semaines de confinement que nous venons de vivre dans notre pays, il a été donné de juger des risques pris

par certains dans le sursaut de survie quotidienne. Le doute, parfois, s'est installé. Le plus préoccupant aura été de réorganiser la vie alors même que les mesures de riposte au Covid-19 n'offraient guère d'autre choix que de se reconfigurer dans un contexte inédit pour les populations. Ce que le confinement nous aura appris dépasse le simple pari sanitaire. Le temps de décélération lié à cette sorte d'enfermement nous aura inculqué la révision de nos pratiques et de nos modes de vie, à se passer du superflu, à repenser notre circularité dans les espaces communs et partagés par un grand public, au nom de la liberté individuelle et de la discipline communautaire.

Au Congo, nous sommes à la veille d'un « déconfinement par paliers ». Que va changer le déconfinement ? D'abord, il n'est pas une simple sortie du confi-

nement. Il correspond à l'indispensable reprise de la vie sociale et de l'activité économique, bien loin d'un élémentaire besoin de réapprendre à se divertir. Dans son adresse à la nation du 30 avril dernier, le président Denis Sassou N'Guesso a de nouveau appelé les Congolais à la prudence et à la responsabilité. Les premières armes pour combattre cette pandémie demeurent le respect des mesures barrières car, rappelait-il, « vaut mieux prévenir que guérir ». Dans ce même discours, le chef de l'Etat nous a avertis que le combat dans lequel nous sommes « engagés » est de longue durée. Il est important de penser au lendemain tout en respectant le cadre de déconfinement progressif. Enfin, ce retour à la normale n'est pas la déclaration d'une immunité collective, loin s'en faut. Et sur ce point, nul ne pourra décider à la place du gouvernement ni des autorités sanitaires dont

l'action repose sur le principe de responsabilité.

Il est donc clair qu'avec le déconfinement, quelque chose comme une sortie de bulle va déterminer la vie ordinaire. Quelles seront les rémanences des nouveaux rapports aux choses qui vont permettre de se reconstruire tout en sachant que la dangerosité du Covid-19 reste présente ? Comment le bon sens triomphera-t-il entre les espoirs d'un déconfinement efficace et les craintes d'un relâchement redouté et irresponsable ?

Loin d'être un pari contre l'inconnu, le processus qui commence devra encore s'accompagner de mesures de prévention et de procédures d'observance déjà énoncées contre la pandémie. Il revient maintenant à chacun de limiter les risques de contamination.

Béline Ayessa